



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2021

ÉDITO

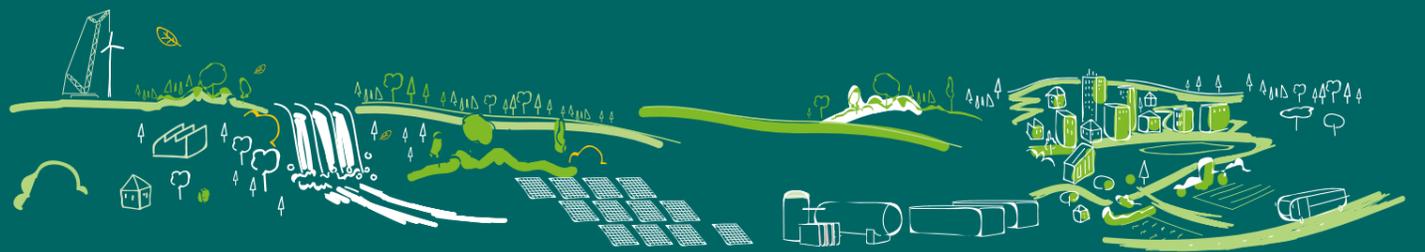
VALOREM est née en 1994 de la conviction qu'il fallait développer les énergies renouvelables pour sortir au plus vite des énergies fossiles et construire un monde plus écologiquement soutenable. En presque 30 ans, le petit bureau d'études a grandi, déployé ses compétences jusqu'à devenir aujourd'hui un groupe multi-énergies renouvelables, présent à l'international, approchant les 400 salariés. Pour autant, VALOREM a gardé intactes ses convictions et son ambition pour une transition énergétique durable et inclusive.

2021 a été une année déconcertante par son contexte politique et économique extrêmement troublé mais elle a été aussi marquée par nos bons résultats et par notre accession à une phase plus robuste de notre activité. Nous avons à la fois dépassé le térawattheure de production annuelle, augmenté notre portefeuille en développement, accru fortement nos effectifs tout en clôturant l'année par notre passage en entreprise à mission et par la refonte de notre stratégie RSE.

Nous sommes très heureux de vous présenter ce premier rapport d'activité qui fait converger nos données financières et extra-financières. Ces deux aspects résument parfaitement la réalité de notre activité. Celle d'un groupe indépendant, mature et innovant jouant pleinement son rôle d'industriel pour accélérer la transition énergétique. Mais aussi celle d'une entreprise socialement responsable, agissant concrètement pour une société plus juste et plus respectueuse de l'environnement.



Jean-Yves GRANDIDIER
Président Fondateur du Groupe
VALOREM





📍 Saint-Michel-Chef-Chef (44)

S O M M A I R E

01

2021 EN BREF

- p. 8 Trois questions posées à Marc Rouberol
- p. 9 Notre implantation
- p. 10 Notre capital humain
- p. 11 Notre gouvernance
- p. 12 Les événements forts de l'année
- p. 14 Les indicateurs clés 2021
- p. 16 Notre portefeuille d'actifs
- p. 18 Notre portefeuille en développement
- p. 20 VALREA et OPTAREL
- p. 21 VALEMO

02

LA MISSION VALOREM

- p. 24 Le Mot du Président
- p. 25 Le comité de mission
- p. 26 La feuille de route de la mission

03

LA POLITIQUE RSE

- p. 31 **AXE 1** Assurer une conduite responsable de ses opérations
- p. 35 **AXE 2** Mettre en œuvre une approche territoriale positive
- p. 39 **AXE 3** Agir pour une transition énergétique solidaire

04

COMPTES CONSOLIDÉS

- p. 46 Analyse des résultats des 4 derniers exercices (IFRS)
- p. 47 États financiers consolidés au 31 décembre 2021



01

2021 EN BREF

3 QUESTIONS POSÉES À MARC ROUBEROL

Directeur Général Délégué du Groupe VALOREM



Que reprenez-vous de 2021, année inédite ?

L'année dernière a été une année encore marquée par la crise sanitaire. Les collaborateurs du Groupe n'ont pas échappé au virus, mais nous n'avons pas à déplorer de problème de santé majeur, heureusement !

Les valeurs de professionnalisme et de cohésion ont permis aux équipes de VALOREM de trouver les ressources pour faire face aux désorganisations d'origine interne ou externe, nous permettant d'afficher une nouvelle année de croissance.

VALOREM est une bonne illustration de la résilience de l'ensemble de la filière de production d'énergies renouvelables, contribuant à la souveraineté nationale et européenne.

Quels sont les résultats que vous souhaitez souligner ?

Ils sont nombreux. Au cours de l'année dernière, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre *business model* de producteur d'énergies vertes intégré. Notre base de production d'énergie a augmenté de 104 MW, avec la mise en service de 14 nouveaux parcs en France, et nous avons financé 33 MW qui seront raccordés au réseau dans les prochains mois. Concernant l'activité amont de développement, **nous avons accru la taille des portefeuilles de projets dans nos trois filières technologiques** (éolien, photovoltaïque et hydroélectrique), et ceci **dans toutes les agences déployées dans les territoires en France, ainsi qu'en Finlande et en Grèce. La croissance de demain est assurée.**

D'autre part, VALOREM explore aussi avec succès de nouveaux relais de croissance potentiels. La filière hydrogène est un bon exemple. Nous avons ainsi gagné un Appel à Manifestation d'Intérêt de la métropole de Rouen pour alimenter en hydrogène vert une flotte de 14 bus qui seront intégrés en 2023 au réseau Transdev.

Enfin, les réalisations 2021 se traduisent financièrement par une nouvelle croissance à deux chiffres de l'EBITDA,

à 55 M€, une dette maîtrisée, et un renforcement de nos capitaux propres à 101 M€, intégrant une augmentation de capital de 26 M€ en fin d'année. **VALOREM montre la pertinence et la rentabilité de son modèle de développement pour mettre en œuvre la transition énergétique en Europe.**

Quelles sont vos ambitions pour le Groupe VALOREM pour 2022 et au-delà ?

2022 sera encore une belle année de croissance soutenue pour notre Groupe. Nous avons déjà concrétisé en février la vente et le financement du **parc éolien finlandais de VIIATTI, plus gros projet de l'histoire de VALOREM (313 MW) !** Les autres pans de l'activité (développement, financement, construction, exploitation) sont également orientés à la hausse.

A moyen terme, les fondamentaux sont plutôt porteurs pour nos activités. Le conflit entre l'Ukraine et la Russie en début d'année 2022 a encore accentué les pressions européennes afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables. Sur le territoire national, ces incitations sont encore exacerbées avec une disponibilité des parcs nucléaires historiquement basse.

Nous visons donc à accélérer la cadence, et poursuivre l'internationalisation du Groupe, pour avoir une base sécurisée répartie à 50 / 50 entre la France et l'international d'ici à 2025.

Par ailleurs, **le groupe est devenu entreprise à mission depuis le mois de décembre !** Cette nouvelle étape dans notre stratégie RSE vient renforcer notre engagement. Nous avons fait le choix de créer un comité de mission composé majoritairement de personnalités externes. Ce comité a pour fonction la définition et le suivi des indicateurs de notre mission. Rendez-vous l'année prochaine pour le premier bilan !

NOTRE IMPLANTATION



NOUVEAU SIÈGE SOCIAL

VALOREM a emménagé dans un nouveau siège social au cœur de **Bègles (33)**. À l'image du Groupe, ces nouveaux bâtiments offrent aux collaborateurs un cadre de travail épanouissant et engageant. Ils contribuent à l'attractivité de la société, ont accompagné la croissance des effectifs en 2021 (+ 22 %) et celle à venir (un troisième bâtiment est en cours de construction).



NOTRE GOUVERNANCE



Jean-Yves GRANDIDIER
Président de VALOREM

La passion de Jean-Yves GRANDIDIER pour la défense des énergies renouvelables prend racine dans son enfance. La crise pétrolière de 1973 forge son âme de pionnier convaincu qu'il faut explorer de nouvelles ressources énergétiques. Après une expérience dans le domaine de l'aérospatial, il crée VALOREM en 1994. Très impliqué dans sa filière, Jean-Yves GRANDIDIER sait interpellier les pouvoirs publics pour mettre en place un cadre réglementaire adéquat au développement de l'éolien : il co-fonde, en 1996, France Énergie Éolienne, association de représentation de la profession. Aujourd'hui son bureau d'étude éolien est devenu une ETI de 350 salariés, maîtrisant toutes les étapes d'un projet en énergies renouvelables.



Marc ROUBEROL
Directeur Général Délégué

Marc ROUBEROL est ingénieur chimiste diplômé de l'ESPCI (Physique-Chimie Paris) et détient un MBA de l'INSEAD. Après avoir passé une douzaine d'années dans le groupe Saint-Gobain dans des fonctions diverses en France et aux États-Unis, Marc ROUBEROL a été co-fondateur d'une start-up dans le secteur photovoltaïque. Il rejoint VALOREM en 2012 pour occuper la Direction Financière. Marc ROUBEROL a notamment été l'un des moteurs du renouvellement de l'actionariat institutionnel avec l'entrée du fonds 3i Infrastructure en 2016.



Philippe ÉTUR
Directeur Général Adjoint

Philippe ETUR est ingénieur en énergétique, diplômé de l'INSA. Il rejoint le groupe VALOREM en 1997 ; il a également travaillé pour les sociétés Innogy et RES (entre 2008 et 2016). Depuis 2016, il dirige La Direction des Marchés de la Stratégie et de l'Innovation (DMSI) qui traite les sujets liés à l'intégration des centrales à énergies renouvelables sur les réseaux électriques et sur les marchés de l'électricité.

NOTRE CAPITAL HUMAIN

Notre capital humain, cœur de notre croissance et de notre développement, nous permet de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés à long terme. Cette croissance durable est rendue possible par la passion de nos équipes, leur investissement au quotidien et sur le terrain ainsi que par leurs compétences et expériences variées. La cohésion des équipes autour d'une vision partagée crée de la valeur sur le long terme ; les projets et la façon dont ils sont développés en sont quotidiennement la preuve.

C'est en offrant plus de flexibilité sur le temps de travail, un partage de la valeur économique de nos projets, des avantages sociaux et un environnement de travail stimulant où chacun peut pleinement réaliser son potentiel, que VALOREM est en mesure d'attirer de nouveaux talents et de fidéliser ses salariés.

QUELQUES INDICATEURS

(À FIN 2021)



Effectif
350

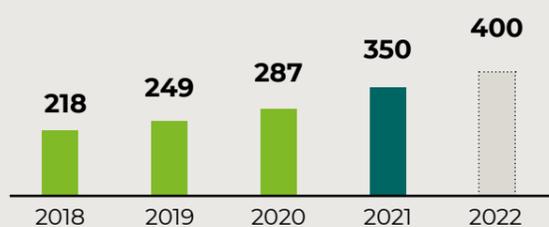


Femmes
140



Hommes
210

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS



84/100
index égalité
homme/femme

95%
des salariés sont fiers
de travailler au sein
du Groupe*

*(Enquête OBEA 2021)

→ Le Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance de VALOREM est élu par les actionnaires et présidé par Pierre GIRARD. Il se réunit afin de définir les orientations stratégiques et de contrôler le bon fonctionnement de l'entreprise. Le COMEX présente ses propositions au Conseil de surveillance qui donne son approbation. Depuis janvier 2010, deux délégués du personnel assistent au Conseil de surveillance.

→ Perspective 2022

En janvier 2022, le COMEX a accueilli un quatrième membre : Philippe TAVERNIER. De retour en France après 8 ans passés en Norvège, il apporte son expérience et son expertise à l'International au Groupe.

En septembre 2022, Bertrand GUIDEZ rejoindra lui aussi le COMEX. Pendant ces 3 dernières années à la Direction de la BU France, il a soutenu la stratégie de développement du Groupe.

LES ÉVÉNEMENTS FORTS DE L'ANNÉE

9 parcs inaugurés !

Malgré une année 2021 encore impactée par la pandémie, les équipes ont réussi à inaugurer 9 parcs : 4 éoliens et 5 photovoltaïques !

Parmi eux, le parc solaire de Pontenx-les-Forges, dans les Landes, est un très bon exemple de projet plus inclusif :

- **Ouverture du capital du parc aux collectivités locales** : la SEM 24 Périgord Énergies, la Communauté de Communes de Mimizan et la commune de Pontenx-Les-Forges possèdent respectivement 35,54%, 3,5% et 0,71% du parc. Avec cette exclusivité territoriale, les collectivités et riverains bénéficient directement des retombées économiques et fiscales de la centrale.
- **Un projet co-construit avec et pour les habitants** : chaque année le parc produit 6 600 MWh d'électricité grâce à ses 10 320 panneaux solaires, soit l'équivalent de la consommation électrique de 2 900 personnes (tous usages confondus). Comme pour tous ses chantiers photovoltaïques depuis 2017, VALOREM a mis en place des clauses d'insertion grâce auxquelles 3 personnes de la région ont retrouvé un emploi.
- **Une faune et une flore préservées** : afin de conserver les habitats d'espèces protégées, un passage écologique traversant le parc d'est en ouest a été créé. Une mise en défense a également été construite à la pointe nord-est de la zone clôturée afin de protéger les pieds de romulée bulbocode, une plante protégée régionalement.

Pontenx (40)



JANVIER

Lancement du développement de notre 1^{er} projet hydrogène

En partenariat avec la métropole de Rouen et Transdev, VALOREM a développé en 2021 son premier projet de production et distribution d'hydrogène au sein de la métropole normande :

- Alimentation d'une flotte de 14 bus pouvant évoluer jusqu'à 20 au cours du projet ;
- Un électrolyseur d'1 MW pouvant alimenter ces bus et livrer de l'hydrogène à une station annexe dans la métropole ainsi que des besoins industriels ;
- Développement d'un parc photovoltaïque d'environ 8 MWc sur la métropole pour alimenter l'électrolyseur en électricité renouvelable.

Et pour continuer sur cette lancée, en janvier 2022, VALOREM a été lauréat pour la future construction de l'usine de production d'hydrogène vert de Saint-Brieuc.



MARS

Lancement de MON PARC VALOREM

Premier opérateur à avoir mobilisé les citoyens dans ses projets d'énergies renouvelables via le financement participatif, VALOREM annonce la création d'un portail dédié à ses levées de fonds : **MON PARC VALOREM**, hébergé sur Lendosphere, plateforme leader du secteur. Cette nouvelle plateforme regroupe l'ensemble des opérations de financement participatif de VALOREM, passées, en cours et à venir. Le groupe confirme ainsi sa volonté de rendre plus lisible son offre et de la renforcer en proposant aux potentiels investisseurs un accès unique à toutes ses levées de fonds. Cette initiative intervient dans un contexte où l'intérêt des épargnants pour l'investissement participatif connaît un essor important, apparaissant ces derniers mois comme une solution sécurisée, performante et responsable.



DÉCEMBRE

Sur le chemin de l'entreprise à mission

VALOREM est entreprise à mission depuis le 17 décembre 2021. Cette belle réussite est le fruit d'une année de travail en interne pour structurer les enjeux du groupe et formuler sa raison d'être.

Le statut d'entreprise à mission est un nouveau cadre réglementaire né avec la loi relative à la croissance et à la transformation des entreprises dite « PACTE » de 2019. Il incite les entreprises à repenser leurs actions et impacts au sein de la société.

VALOREM a ainsi défini sa raison d'être et modifié ses statuts pour y inscrire 6 grands objectifs sociaux et environnementaux. La loi PACTE prévoit également la nomination d'un comité éthique chargé de veiller à la bonne exécution de la mission.

Le groupe a souhaité un comité constitué en majorité d'experts extérieurs spécialistes des questions de l'énergie et de l'environnement.

LES INDICATEURS CLÉS 2021

NOS FILIALES MÉTIERS



Développement de projets

Etudes, Obtention des autorisations, Financement des projets

depuis 1994



Construction & logistique

Maîtrise d'œuvre, BOP, Transport, Commissioning, Démontage



Conduite, exploitation & maintenance

Suivi d'exploitation, Maintenance, Assistance technique



Solutions d'autoconsommation photovoltaïques

Toitures et ombrières

EFFECTIFS

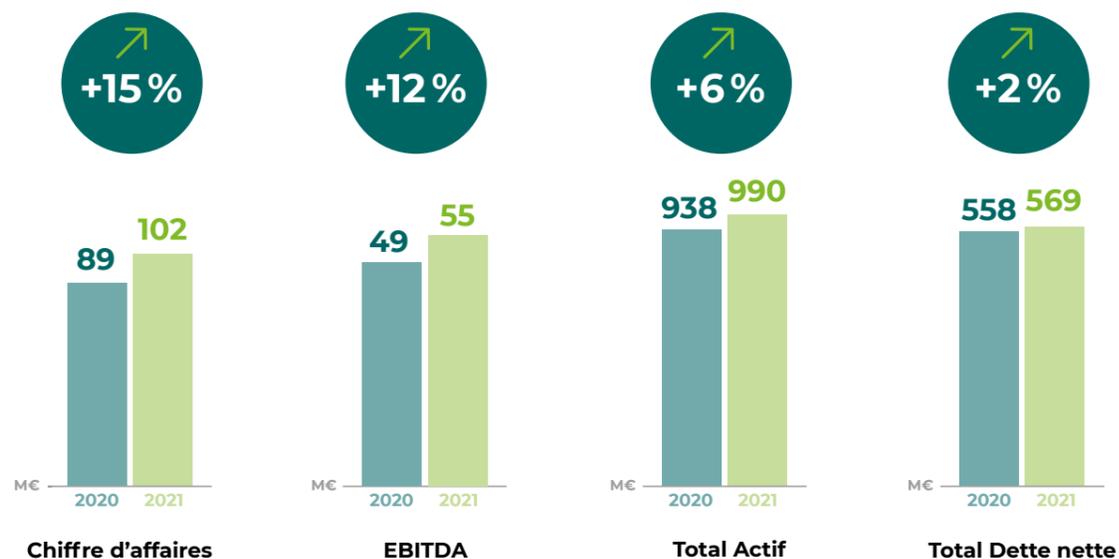


350

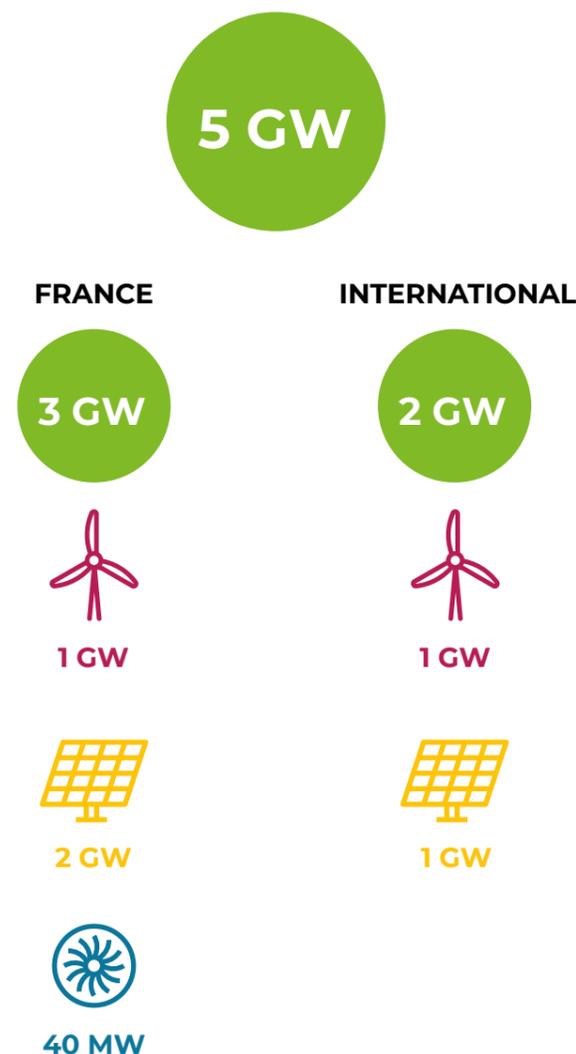
Collaborateurs en 2021

dont 4 en Grèce et 2 en Finlande

DONNÉES FINANCIÈRES 2020 & 2021

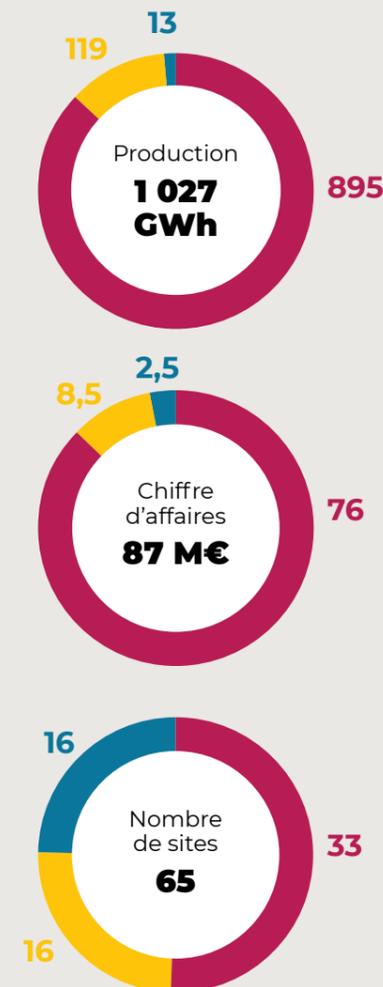


DÉVELOPPEMENT



EXPLOITATION

Éolien Photovoltaïque Hydroélectrique



LOCALISATIONS DES PROJETS



RSE

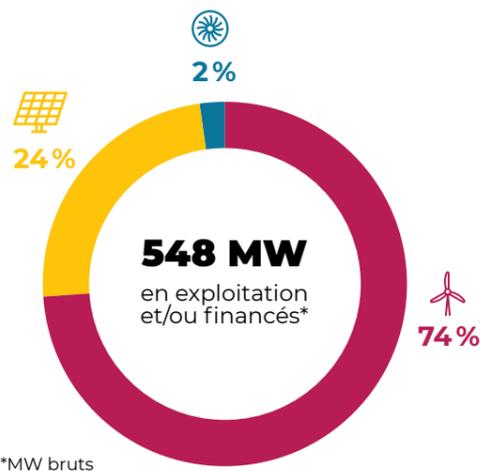
- 13 357 h de clauses d'insertion sur 100 % de nos chantiers
- 10 % du capital des projets proposés aux collectivités locales
- 3,3 M€ récoltés via du financement participatif sur Mon Parc VALOREM.

NOTRE PORTEFEUILLE D'ACTIFS

ACTIFS EN EXPLOITATION

En 2021, le Groupe a produit 1 TWh, soit l'équivalent de la consommation de la métropole bordelaise, représentant un chiffre d'affaires de 87 M€ (+ 8% par rapport à 2020) et un EBITDA électrique de 65 M€ (+5% par rapport à 2020) soit une marge sur EBITDA de 75%.

Les 14 mises en service de l'année (104 MW) ont permis de réaliser une hausse significative du chiffre d'affaires de 10 M€.



*MW bruts

Le Groupe a une bonne visibilité sur ses revenus grâce aux contrats de vente d'électricité à long terme (14 ans en moyenne de tarifs restant à fin 2021), soit 1,4 Md€ de revenus sécurisés (+13% par rapport à 2020). La jeunesse de nos parcs ainsi que la maîtrise à long terme du foncier nous assurent une certaine pérennité. Tous nos parcs actuels commercialisent l'électricité via des tarifs garantis, en euros. Nous n'avons pas de risque de contrepartie ni de risque de devise.



CHIFFRES 2021



1 TWh
Production électrique



93%
Disponibilité



423 000 tonnes
de CO2 évitées



87 M€
chiffre d'affaires
de production électrique



+8%



14
MISES EN SERVICE EN 2021

- Éolien
- Photovoltaïque



La Tour Blanche (24)



Dampierre et Massay (18)



Baâlon (08)



Montbartier (82)

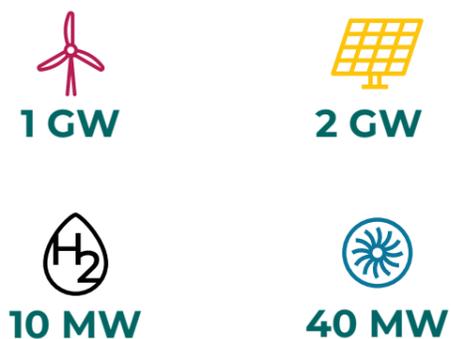
NOTRE PORTEFEUILLE EN DÉVELOPPEMENT

Nos décisions d'investissement et de développement sont alignées avec notre responsabilité sociétale d'entreprise et cela contribue à notre différenciation stratégique dans le secteur. Notre stratégie de développement et notre stratégie RSE sont parfaitement en adéquation. Nous assurons le développement de notre Groupe tout en offrant un rendement financier à long terme à l'ensemble de nos parties prenantes : collectivités et territoires, salariés et actionnaires.

FRANCE

Fort de son expertise, VALOREM a fait accroître son portefeuille en développement en France métropolitaine et outre-mer au cours de l'année 2021.

Ainsi, à fin 2021, le portefeuille français s'établissait à 3 GW et se répartit de la façon suivante par énergie :



L'année 2021 a été rythmée par 3 financements, pour un total de 33 MW (pour notre compte) :

- **St Secondin** : projet éolien d'une puissance totale de 12 MW et 4 turbines, situé dans le département de la Vienne,
- **Lafitte** : projet photovoltaïque d'une puissance totale de 8,6 MWc, situé dans le département de la Haute-Garonne,
- **Longueil** : projet éolien d'une puissance totale de 12 MW et 4 turbines, situé dans le département de la Seine-Maritime.

De plus en 2021, le Groupe a cédé 2 projets :

- **Garonne et Canal** : un projet éolien d'une puissance totale de 18 MW, situé dans le département du Tarn-et-Garonne.
- **Montréal** : un projet photovoltaïque d'une puissance totale de 5 MWc, situé dans le département de l'Aude. Il est implanté sur une ancienne carrière.



INTERNATIONAL

En 2021, l'expansion de VALOREM en Europe s'est renforcée avec 2 GW en développement en fin d'année. Les équipes ont su cibler et saisir les opportunités offertes par le marché en Finlande, Grèce et Colombie. L'année 2021 a aussi été celle de la création d'une structure en Pologne.

La répartition du portefeuille à l'international est la suivante par énergie :



Ce développement à l'international témoigne d'un fort levier de croissance de puissance installée et d'une répartition technologique et géographique optimisée pour les années à venir.



40%
de notre développement se fait à l'international

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN TERME

Nos orientations stratégiques à moyen terme s'articulent autour de la croissance, de la diversification et la stratégie RSE que nous avons renforcée en devenant entreprise à mission. Les opportunités de croissance sont actuellement nombreuses dans le secteur des énergies renouvelables et nous souhaitons y prendre part de manière responsable.

Les prochaines années verront un doublement de notre portefeuille en développement et un rééquilibrage du mix énergétique entre l'éolien et le solaire. Cette augmentation significative de la part du solaire dans le portefeuille des actifs répond à une volonté de diversification que nous nous sommes donné depuis 2017, année des premières mises en service de parcs photovoltaïques. Les efforts de développement se maintiendront dans l'éolien et l'hydroélectricité.

Le Groupe profitera aussi dans les prochaines années de l'accélération de son développement à l'international et en se recentrant sur l'Europe : le projet Viiatti, financé au cours du premier trimestre 2022 en Finlande témoigne de cette ambition.

VALOREM a donc une carte à jouer pour contribuer à la souveraineté énergétique nationale et européenne.



Filiale du groupe VALOREM créée en 2007, VALREA apporte au sein du Groupe son expertise en construction de parcs éoliens, de postes Haute Tension, de centrales photovoltaïques au sol et de centrales hydroélectriques. VALREA a déjà réalisé plus de 1,5 GW de projets multi-énergies.

Activité 2021

Au cours de l'année 2021, VALREA a construit et supervisé 14 chantiers, soit 104 MW qui se répartissent de la façon suivante : 45 % chantiers éoliens, 55% chantiers photovoltaïques.

Ces chantiers ont été rendus possible grâce à l'engagement des 15 collaborateurs. VALREA a réussi en l'espace de quelques années à prendre une place significative sur le marché de la construction de centrales d'énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, hydroélectrique.

13 357 h
Clauses d'insertions
à l'emploi.
Cf page 41.

VALREA s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue depuis 2010 et est certifiée :
ISO 9001 : 2015
ISO 14001 : 2015
ISO 45001 : 2018



OPTAREL

OPTAREL, filiale 100% VALOREM, est spécialisée depuis 2002 dans le développement de produits pour l'optimisation des réseaux électriques.

En 2021, OPTAREL a mis en service 7 centrales photovoltaïques pour une puissance totale de 700 kWc.

Forte de ses 10 collaborateurs, OPTAREL a réalisé les missions qui lui ont été confiées par AVENTO CONSEILS : études, développement et maîtrise d'œuvre des grappes de projets Terravolta (6,6 MWc), Megavolta (4,3 MWc) et Optivolta (5,6 MWc).

En 2021, il est aussi à noter la réalisation de la première tranche de la centrale photovoltaïque du Parc Newton (22 kWc – siège social du Groupe VALOREM) destinée à de l'autoconsommation collective. Les 3 autres tranches seront livrées en 2022-2023 pour un total de 300 kWc environ. L'électricité produite alimentera les bureaux, ainsi qu'une centrale de production d'énergie géothermique.

Perspectives d'avenir

En parallèle, VALREA va continuer d'étendre ses activités à l'international avec la poursuite des chantiers éoliens en cours pour plus de 313 MW en Finlande et notre premier parc éolien à construire en Grèce.

Nous nous apprêtons également à relever un double défi :

- **Livrer des projets à un coût maîtrisé :** le contexte international entraîne une augmentation durable des prix des matières premières mais également une hausse des taux directeurs. Entre les deux, notre activité doit parvenir à trouver un équilibre juste et nouveau. Toutefois, de belles perspectives existent, notamment en cherchant à valoriser au mieux les augmentations des prix de l'électricité.
- **Rester agiles pour de nouvelles ambitions :** nous sommes convaincus que l'impératif de renforcement de notre souveraineté énergétique, d'ores et déjà à l'agenda européen et français, va amener à passer un cap dans la transition que nous construisons. Cette accélération ne sera possible qu'en renforçant la diversification des activités du Groupe et en adaptant les missions de VALREA pour nous permettre de les concrétiser : nouveaux services (stockage, H2) ou nouveaux horizons (offshore et poursuite de notre internationalisation).

OPTAREL a également poursuivi son effort de commercialisation en priorisant sa prospection vers la rénovation de toiture et l'équipement de bâtiments fournis par les propriétaires.

Perspectives d'avenir

OPTAREL ambitionne pour 2022 de :

- Poursuivre sa croissance et son développement (sécurisation des tarifs et signature des baux),
- Maintenir son positionnement en milieu agricole tout en privilégiant les bâtiments à rénover ou les bâtiments fournis par les propriétaires,
- Conquérir le marché des industriels qui s'intéressent de manière exponentielle à l'autoconsommation photovoltaïque.



Filiale du groupe VALOREM, VALEMO a fêté ses 10 ans en 2021. Depuis 2011, elle apporte ses services à l'ensemble de ses clients, dont les SPV du Groupe, en matière de :

- Exploitation de centrales en énergies renouvelables,
- Conduite des installations à distance depuis le centre de conduite basé à Bègles,
- Maintenance de centrales en énergies renouvelables,
- Ingénierie data et projets R&D,
- Ingénierie technique (SCADA, automatismes) et audits.

VALEMO a abordé très tôt les activités offshore en apportant ses services d'ingénierie d'une part et ses services d'exploitation et de maintenance d'autre part. Depuis 2015, VALEMO est présent aux côtés des équipes de développement, des fournisseurs de technologies, des centres d'essais et des exploitants.

Activité 2021

L'année 2021 se caractérise par un niveau d'activité de VALEMO toujours élevé, malgré l'impact du COVID qui a nécessité une gestion et une adaptation de nos process tout au long de l'année.

Ainsi le chiffre d'affaires est en forte progression, de plus de 25% par rapport à l'année 2020, et s'établit à 9 M€.

On note, en particulier, la forte croissance des activités offshore de VALEMO portées par les contrats de service avec General Electric sur les turbines équipant le parc du banc de Guérande, en Loire-Atlantique (premier parc offshore français), ainsi que les contrats signés par notre filiale, AKROCEAN qui déploie ses plateformes de mesure à travers le monde.

Les activités historiques de VALEMO liées à l'exploitation, à la maintenance et aux prestations techniques ont-elles aussi crû de manière significative.

92 collaborateurs



En exploitation
94 parcs
889 MW



En maintenance
44 parcs
300 MW

Perspectives d'avenir

Cette année encore, VALEMO va connaître un développement soutenu de ses activités.

En parallèle de la poursuite du développement de nos activités d'exploitation et de maintenance pour nos nombreux clients, l'activité 2022 sera principalement portée par le développement des activités d'ingénierie et de services sur les centrales onshore mais aussi et surtout à l'offshore. En effet, les équipes VALEMO sont très impliquées dans les activités de services autour de la construction du parc offshore du banc de Guérande (inspection qualité, mise en service et maintenance des turbines). Ainsi et en soutien aux équipes de General Electric, VALEMO a géré plusieurs contrats impliquant une trentaine de techniciens et d'ingénieurs (dont une quinzaine de salariés VALEMO) sur ce parc.

Par ailleurs, les succès commerciaux obtenus par AKROCEAN vont continuer d'alimenter l'activité de VALEMO dans l'exploitation et la maintenance de ces équipements installés en mer, en France et à l'étranger.

Ce dynamisme se traduira aussi par une trentaine de recrutements afin de soutenir la croissance des activités de VALEMO en 2022 et l'ouverture de 2 nouvelles agences à Caen et à Orléans.





02

LA MISSION VALOREM

17 DÉCEMBRE 2021 VALOREM DEVIENT ENTREPRISE À MISSION

LE MOT DU PRÉSIDENT FONDATEUR

De nouveaux statuts pour poursuivre un engagement historique.

Convaincu que l'entreprise doit être utile pour la société dans son ensemble, VALOREM s'est lancé en 2021 dans la définition et l'affirmation de sa mission.

Devenir entreprise à mission, c'est interroger sa place et son rôle d'entrepreneur pour construire une société plus juste et durable. C'est la volonté d'aller plus loin en termes de RSE et prendre un engagement visible de tous.

Concrètement, il a fallu définir la raison d'être de l'entreprise ainsi que des engagements long terme, désormais inscrits dans nos statuts juridiques.

Ce processus a couru sur de longs mois durant lesquels plusieurs groupes de salariés ont travaillé et élaboré ensemble cette trajectoire sociale et sociétale de VALOREM.

VALOREM est très fière de vous présenter ici le premier résultat de ce travail collectif et profite de ce cahier pour remercier les cabinets des Enjeux et des Hommes et Transitions pour leur accompagnement.

Notre raison d'être :

« VALORISER
ENSEMBLE LES ÉNERGIES DES
TERRITOIRES POUR OUVRIR
LA VOIE À UN
AVENIR DURABLE
ET SOLIDAIRE »



→ **Valoriser ensemble** : VALOREM signifie « ajouter de la valeur », c'est donc l'essence même de notre entreprise que de construire des projets main dans la main avec les parties prenantes ;

→ **Les énergies des territoires** : la notion de territoire est centrale dans la philosophie de VALOREM. Les projets répondent à des besoins d'aménagement local, en y apportant de la valeur afin de soutenir leur développement ;

→ **Pour ouvrir la voie** : c'est à dire innover, défricher de nouvelles solutions. VALOREM était pionnier de l'éolien en France en 1994 et continue d'explorer des alternatives, que ce soit dans la production d'énergies vertes ou dans la façon d'en faire bénéficier les citoyens ;

→ **À un avenir durable et solidaire** : les énergies renouvelables participent à la construction d'un avenir durable pour les générations futures. Solidaire car l'énergie doit être accessible à tous, et parce que pour nous, les énergies renouvelables doivent être un levier concret pour favoriser l'inclusion par l'activité économique et lutter contre la précarité énergétique.

Jean-Yves GRANDIDIER

LE COMITÉ DE MISSION

Devenir entreprise à mission, c'est aussi créer un comité dont le rôle est de piloter notre feuille de route. Toujours dans l'idée d'aller plus loin en RSE grâce à la mission, nous avons fait le choix d'un comité composé à la fois de membres externes, majoritairement experts du secteur de l'énergie, et de membres internes au Groupe.

MEMBRES EXTERNES



AMORCE
Personne morale
représentée par
Gwénolé Le Bars

Ingénieur – Chargé de mission
énergies renouvelables



Cédric PHILIBERT

Chercheur associé Energie
Climat à l'IFRI jusqu'en 2019

Aujourd'hui, consultant
indépendant sur la
décarbonation et l'hydrogène



Sylvie PERRIN

Avocate De Gaulle Feurance
Fondatrice de la Plateforme
Verte



Sylvie FERRARI

Maître de conférences
en économie Université
de Bordeaux

Membre d'Acclimaterra

MEMBRES INTERNES



PRÉSIDENT
Émilien STEPHAN

Chargé d'exploitation
Délégué du personnel



Philippe ÉTUR

Directeur Général Adjoint



Mélodie KHAYAT

Responsable Juridique
M&A / financement France

LA FEUILLE DE ROUTE DE LA MISSION

Pour incarner et faire vivre cette raison d'être, VALOREM s'est fixée 6 objectifs à atteindre, classés en fonction des 4 parties prenantes du Groupe, et dont le suivi se fera par différents indicateurs en cours de construction.

L'ambition du Groupe est de relever le défi d'un avenir énergétique durable en y associant populations et acteurs locaux privés et publics. C'est pourquoi la concertation et le partage de la valeur sont intégrés au processus de mise en œuvre de nos projets. Plus encore, nous nous engageons à maximiser leur contribution au dynamisme économique local et à limiter leur impact sur les écosystèmes naturels, en allant au-delà des obligations réglementaires en la matière.

OBJECTIF 1

Produire des énergies renouvelables en concertation avec les acteurs du territoire et partager la valeur économique créée avec eux.

OBJECTIF 2

Veiller à la préservation des écosystèmes naturels et amplifier l'impact positif de nos projets sur l'environnement.

LES TERRITOIRES



LES COLLABORATEURS



Les collaborateurs sont les garants de la qualité des projets et des bonnes relations entretenues avec l'ensemble des parties prenantes. La culture d'entreprise est caractérisée par le partage, la convivialité et l'engagement en faveur de la transition environnementale.

OBJECTIF 3

Permettre à nos collaborateurs d'être acteurs de la transition écologique, en leur offrant un cadre de travail engageant et épanouissant.

La valeur générée par la production d'énergies est partagée en œuvrant pour l'inclusion sociale par l'emploi dans les territoires. Le Groupe lutte contre la précarité énergétique et défend l'accès aux énergies renouvelables partout et pour tous par le biais de son fonds de dotation et sa fondation.

OBJECTIF 6

Défendre et mettre en œuvre une vision solidaire de la transition énergétique.

LA SOCIÉTÉ



LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES



VALOREM souhaite conserver la maîtrise de sa stratégie de développement et de ses prises de décisions pour assurer la pérennité de notre entreprise tout en continuant de croître. Depuis l'origine, le Groupe milite pour la production d'énergies propres et abordables, qui participent à la résilience des populations face au changement climatique. Cet engagement se traduit par des prises de position publique au niveau national et local. VALOREM construit des relations de long-terme avec ses partenaires, fondées sur l'éthique et la réciprocité, et toujours, au service d'une vision engagée vers la transition énergétique et écologique.

OBJECTIF 4

Croître, innover et agir pour la production d'énergies renouvelables abordables économiquement.

OBJECTIF 5

Développer des relations équilibrées et durables avec nos partenaires.



03

LA
POLITIQUE
RSE

VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SOLIDAIRE



En 2021, VALOREM a mené un travail de fond pour devenir entreprise à mission. Ce projet ambitieux et collectif, impliquant ses salariés comme ses parties prenantes, a fortement impacté la politique RSE telle qu'elle existait. Ce fut donc l'occasion de la remettre à plat pour qu'elle soit parfaitement guidée par notre nouvelle mission.

Aujourd'hui, la politique RSE de VALOREM se veut très opérationnelle et en lien direct avec les métiers du groupe. Elle a pour rôle de suivre et mener des actions terrain concrètes pour baisser drastiquement son empreinte carbone et maximiser les impacts positifs de ses activités.

C'est par cette présence dans les territoires et par ces expérimentations concrètes que VALOREM entend innover pour répondre aux grands enjeux de l'énergie et proposer un modèle plus écologique et solidaire.

AXE 1

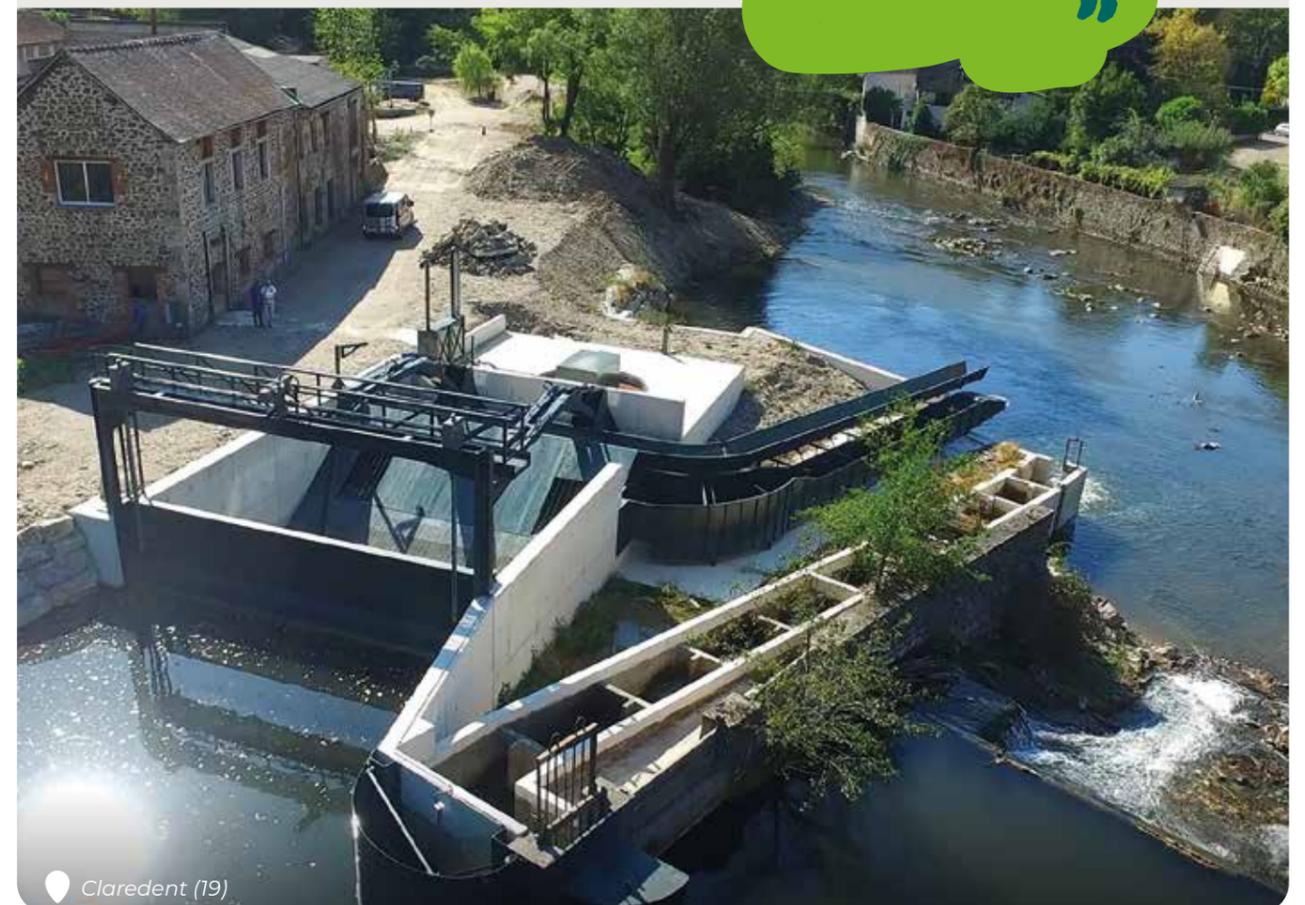
ASSURER UNE CONDUITE RESPONSABLE DE SES OPÉRATIONS

Du bureau d'études à l'exploitation maintenance en passant par la construction, VALOREM est un groupe intégré, multi-énergies renouvelables, en croissance démographique constante. Afin de mettre en mouvement ses engagements environnementaux, sociaux et sociétaux, le groupe s'engage aujourd'hui à infuser cette vision dans l'ensemble de ses pratiques professionnelles.

Une conduite éthique des métiers et processus passe par la maîtrise et la réduction de l'empreinte des centrales sur l'environnement, par la mise en place d'une véritable politique d'achats responsables prenant en compte la réalité de l'activité des fournisseurs comme l'investissement dans l'innovation technique afin de préparer un futur énergétique écologique et accessible à tous.

Enfin, VALOREM reste très attaché à la santé, la sécurité mais aussi le bien-être de ses salariés et veille à l'équilibre entre leurs vies professionnelles et personnelles. Le Groupe mène un management attentif et porteur de sens pour favoriser l'implication de toutes et tous pour partager une mission et une culture commune.

» POUR UN FUTUR
ÉNERGÉTIQUE ÉCOLOGIQUE
ET ACCESSIBLE
À TOUS. «



Clarent (19)

PILOTER NOS CHANTIERS AVEC UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Le développement des énergies renouvelables ne doit pas faire au détriment de la biodiversité locale. Durant la phase chantier, le service environnement met en œuvre un système de management environnemental pour suivre et piloter finement la réduction des impacts de cette phase sur l'environnement local.

C'est une spécificité de VALOREM qui place les enjeux environnementaux au cœur de son activité, allant dès que possible au-delà des préconisations réglementaires.



En 2021, VALOREM a renouvelé sa certification sans non-conformité ISO 14001 : 2015



100% DES CHANTIERS

avec une sensibilisation préalable à la bonne mise en œuvre des mesures environnementales.

100% DES PROJETS

font l'objet d'un pré-diagnostic environnemental avant même les études de gisement.



Exemples de mesures environnementales en phase chantier

- Gestion différenciée des déchets ;
- Stockage de produits sur bacs de rétention ;
- Kits anti-pollution ;
- Lavage des toupies-béton sur des aires spécifiques pour récupérer les résidus de lavage ;
- Panneaux d'informations et balisage pour identifier les zones à protéger.

S'ENGAGER POUR DES ACHATS RESPONSABLES

En tant que poste stratégique, les achats ont un rôle clé à jouer dans le déploiement des ambitions éthiques d'une organisation responsable.

En 2021, VALOREM structure sa démarche achats responsables avec la volonté de mobiliser l'ensemble de ses fournisseurs, sous-traitants, partenaires, acteurs et collaborateurs impliqués tout au long du processus achats.



En 2021, VALOREM a renouvelé sa certification ISO 9001 : 2015

Structurer une démarche d'achats responsables

L'entreprise a rédigé sa politique Achats Responsables, défini ses objectifs et indicateurs associés et élabore actuellement sa feuille de route pour les 3 années à venir. Un plan d'actions ambitieux sera guidé par la norme ISO 20400:2017 (Achats responsables - Lignes directrices) et le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables.

Une des étapes essentielles de ce programme vise notamment à cartographier et mettre en évidence les risques et enjeux de nos achats ainsi que les acteurs clés de notre chaîne de valeur pour tenter de les maîtriser davantage.

EN INTERNE, PARTAGER UNE MISSION ET UNE CULTURE COMMUNE

Au-delà des convictions éthiques et environnementales, la culture VALOREM c'est celle du partage, de la convivialité, de l'innovation, de la concertation et de la co-construction.

Une entreprise vivante en pleine expansion

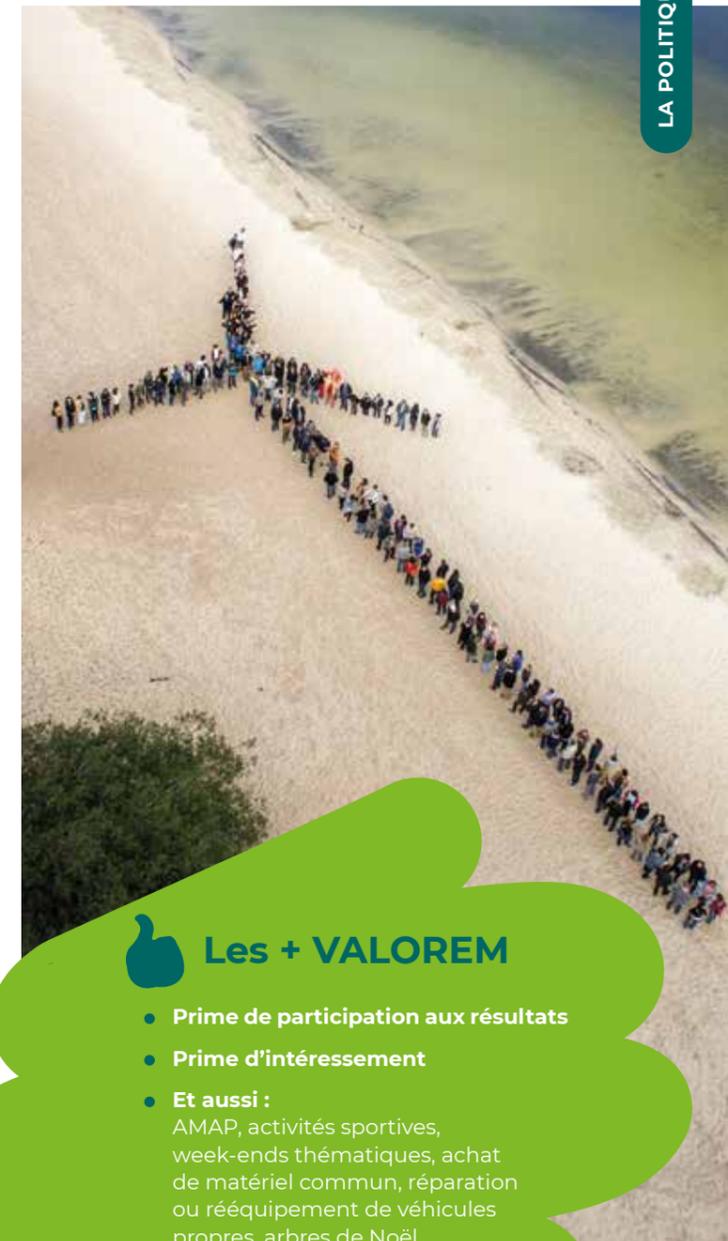
Le bien-être et l'épanouissement des salariés sont prioritaires pour le Groupe. La croissance rapide de l'effectif sur les dernières années impose une plus grande attention sur les pratiques managériales, la cohésion d'équipe et le partage d'une culture commune. Cet enjeu de taille guide notre politique de ressources humaines.

Des avantages sociaux au service des collaborateurs

La Direction et les partenaires sociaux ont conclu de nombreux accords collectifs pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des salariés.

En 2019, VALOREM a créé une holding salariés à vocation actionnariale à laquelle 49% des collaborateurs ont souscrit. C'est un vecteur profond d'appropriation et d'alignement des objectifs de tous. Tout comme l'accord d'intéressement qui est aligné sur des critères RSE.

En 2021, un groupe de travail s'est mis en place pour construire un nouveau projet d'actionnariat salarié avantageux dont l'objectif est de détenir 3% du capital de l'entreprise dans les années à venir.



Les + VALOREM

- Prime de participation aux résultats
- Prime d'intéressement
- Et aussi : AMAP, activités sportives, week-ends thématiques, achat de matériel commun, réparation ou rééquipement de véhicules propres, arbres de Noël, conférences thématiques organisées par les salariés, 30 berceaux disponibles (+42% vs 2020).



1,24 % du capital de l'entreprise détenant par les salariés



En 2021, création d'un compte épargne temps



3,55 % de la masse salariale consacrée à la formation professionnelle des salariés (+28% par rapport à 2020)



2 entretiens par an / par salarié



1 parcours de formation pour chaque nouvel arrivant

Renforcer la parité à tous les échelons hiérarchiques et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

En 2016, VALOREM a signé avec les partenaires sociaux un accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

En 2022, VALOREM souhaite renégocier cet accord pour aller plus loin.



Suivre et améliorer la satisfaction des collaborateurs

Depuis 2010, VALOREM organise une enquête auprès de ses salariés par le cabinet de conseil OBEA/Inergie, afin de recueillir leurs avis et expériences.

Ce travail est ensuite présenté à l'ensemble des salariés en séminaire puis publié dans nos communications externes.



94%
DES SALARIÉS
estiment que leur travail est conforme à leurs valeurs et à leurs convictions personnelles

96%
DES SALARIÉS
sont fiers d'appartenir à VALOREM

89%
DES SALARIÉS
se sont sentis soutenus par l'entreprise pendant la pandémie

Une politique QHSE au service de la protection des collaborateurs et de l'excellence opérationnelle

Le plan d'action santé sécurité du Groupe s'appuie sur un système de management intégré QSE permettant d'améliorer les performances et la maîtrise des risques en qualité, sécurité et environnement.

Le programme santé sécurité déployé en 2021 s'est appuyé sur 3 axes :

- Satisfaire aux exigences réglementaires et autres exigences ;
- Eliminer les dangers ;
- Réduire les risques SST et favoriser la participation et la consultation des travailleurs et du CSE.

Les actions définies ont ciblé les principaux risques identifiés chez VALOREM. Au-delà des exigences réglementaires, un travail de prévention a été mené, comme sur le risque routier à vélo.



ACCIDENTS
1,78
Taux de fréquence

0
Taux de gravité



3 098 heures
de formation sécurité
(+91% par rapport à 2020)

AXE 2

METTRE EN ŒUVRE UNE APPROCHE TERRITORIALE POSITIVE

L'arrivée d'un parc en énergie renouvelable peut transformer et façonner radicalement un territoire. Outre la production d'une électricité propre et abordable, leur installation génère de la fiscalité locale et de l'emploi direct et indirect. Depuis 1994, VALOREM accompagne les collectivités et les riverains dans la valorisation des ressources de leur territoire.



CONTRIBUER AU DYNAMISME ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Convaincu que les collectivités doivent être étroitement impliquées dans la valorisation de leurs ressources renouvelables, VALOREM construit les projets en accord avec les élus, les riverains et les services de l'État, dès les phases préliminaires.

Tout au long du développement du projet, VALOREM anime un comité de pilotage qui réunit des représentants des parties prenantes. VALOREM informe le territoire aux étapes clés puis édite un rapport annuel du fonctionnement du parc.

VALOREM atteste de cet engagement par son adhésion aux chartes AMORCE (Association des territoires engagés dans la transition écologique), FEE et ENERPLAN (Syndicats des professionnels de l'éolien et du photovoltaïque).

Un développement décentralisé

VALOREM compte 7 agences de développement en France, 1 en Finlande et 1 en Grèce, ainsi que des bases locales de maintenance en France. Le Groupe privilégie les rapports de proximité pour accompagner les collectivités dans le développement des projets puis assurer leur exploitation et générer ainsi de l'emploi local.

31%
de nos salariés sont localisés hors du siège de VALOREM



VALORISER LES INITIATIVES DES TERRITOIRES D'IMPLANTATION DES PARCS

Les associations favorisent la cohésion et le lien social et participent pleinement à la vitalité des milieux ruraux. Soucieux d'amplifier les impacts positifs de ses parcs en énergies renouvelables, VALOREM soutient les réseaux associatifs à proximité de ses projets pour contribuer au dynamisme des territoires.

VALOREM accompagne des associations environnementales culturelles et sportives locales ainsi que des programmes de préservation du patrimoine.

De plus, chaque année, les agences VALOREM organisent des visites de parcs EnR pour les scolaires et le grand public.

Enfin, la Fondation VALOREM finance des actions contre la précarité énergétique à proximité des projets VALOREM (échelle communale ou nationale), dans le cadre de son programme « les énergies renouvelables contre la précarité énergétique ».



5

associations soutenues
par la Fondation VALOREM
au titre du programme
« les EnR contre la
précarité énergétique »



116 000 €

Budget 2021
consacré
aux associations



FACILITER L'INVESTISSEMENT LOCAL

Pionnier de l'investissement participatif et en accord avec ses valeurs et ses engagements auprès des collectivités et des riverains, VALOREM met en place depuis 2012 différentes formes de financement participatif dans ses projets. Depuis 2021, VALOREM en collaboration avec Lendosphere a lancé sa propre plateforme de financement participatif : Mon Parc VALOREM.

Par son apport, chaque prêteur participe à la production d'énergie verte et devient acteur de la transition énergétique. Les habitants et collectivités bénéficient directement de la richesse générée sur leur territoire.

**MON PARC
VALOREM**
par  Lendosphere.com

RENFORCER LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

En parallèle de la fiscalité locale, VALOREM a créé des modèles financiers permettant d'ouvrir le capital des projets aux acteurs du territoire (collectivités, SEM, coopératives agricoles...).

Depuis la loi sur la transition énergétique de 2015, les collectivités territoriales peuvent devenir actionnaires des sociétés portant un projet de production d'énergies renouvelables. VALOREM a mis à profit son expérience et propose aux collectivités une offre de participation au capital de ses projets.

VALOREM propose systématiquement et a minima 10% du capital de ses parcs aux collectivités locales dès le lancement du projet à des conditions avantageuses.

VALOREM répond également favorablement aux offres de gouvernance partagée portées par tous les acteurs du territoire : collectivités mais aussi SEM, coopératives agricoles et associations citoyennes.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

VALOREM porte une attention particulière à la biodiversité en évitant au maximum les habitats naturels et en participant à des opérations de restauration de milieux dégradés par l'Homme.

Outre son système de management environnemental en phase chantier et exploitation, les enjeux environnementaux sont au cœur de nos projets EnR dès leur genèse. C'est ainsi qu'une note environnementale est produite dès la prospection des sites pour valider ou invalider la poursuite du développement.

De plus VALOREM s'engage pour déployer des mesures de restauration et/ou de compensation de la biodiversité dans les territoires d'implantation des projets, en travaillant avec des associations locales ou des institutions spécialisées. D'ici à 2024, 100% de nos nouveaux projets en développement bénéficieront de mesures d'accompagnement supplémentaires (hors cadre réglementaire).

3,3 millions
de levées de fonds participatifs

En 2021, l'activité
de VALOREM a généré

+ de **4,3 millions**
d'euros de
revenus fiscaux
pour les collectivités

100% de nos projets photovoltaïques sur des terrains à affectation naturelle, agricole ou sylvicole sont développés avec les caractéristiques suivantes :

- Un taux d'occultation des sols de 35% maximum = 35% de la surface totale de la parcelle ou 50% de la surface productive de la parcelle ;
- Une conservation du modelage initial du terrain ;
- Un chantier plus écologique suivant la méthode SME (système de management environnemental) ;
- Un suivi environnemental systématique pendant l'exploitation de la centrale.

L'agrivoltaïsme des projets pour conjuguer agriculture et énergies renouvelables

Les terres consacrées à l'agriculture sont en constante diminution. En effet, la surface agricole disponible par habitant a diminué de moitié depuis 1930 en raison de l'urbanisation et de l'augmentation de la population

C'est ainsi que chaque année 80 000 hectares perdent leur vocation agricole en raison de l'urbanisation des terres et la déprise agricole.

Fort de ce constat et soucieux de valoriser l'ensemble des ressources naturelles des territoires, VALOREM voit en l'agrivoltaïsme une opportunité de soutenir la filière agricole, en concevant des projets qui lui donnent la priorité. Cette coactivité ouvre la voie d'une agriculture viable et durable, accolée à la production d'électricité verte pour répondre aux enjeux climatiques. Elle permet de :

- Maintenir l'activité agricole en soutenant l'installation de jeunes agriculteurs ;
- Appuyer la reconquête agricole ;
- Influencer positivement la qualité agronomique des sols ;
- Aider à la conversion en agriculture biologique et/ ou à la diversification de l'activité.

L'agrivoltaïsme peut être compatible avec l'élevage, dans le cadre de cultures inter-rang comme les grandes cultures, le maraîchage et les jachères apicoles et enfin les cultures sous panneaux dynamiques : viticulture ou arboriculture.



Lassicourt (10)



AXE 3

AGIR POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SOLIDAIRE

VALOREM, opérateur en énergies vertes engagé a toujours adopté un positionnement singulier et sincère face aux grands enjeux de l'énergie. La transition énergétique représente une opportunité historique, une occasion unique de transformer le rapport centralisé à l'énergie en y associant les citoyens afin de construire une société plus écologique et plus juste. Le groupe a régulièrement innové sur les questions sociales et sociétales, via Watt for Change, sa fondation et son fonds de dotation ou encore via son action pour l'insertion par l'emploi. Portée par ces actions concrètes, VALOREM a l'ambition de participer pleinement aux différents débats nationaux sur l'énergie et faire valoir sa vision d'une transition énergétique solidaire et humaniste.

CONSERVER NOTRE INDÉPENDANCE

L'indépendance est capitale pour VALOREM : la maîtrise de sa stratégie, de ses finances, de ses décisions, le maintien de sa compétitivité, font partie du projet de l'entreprise depuis sa création.

VALOREM est une entreprise indépendante dont la majorité du capital est détenue par les actionnaires historiques de VALOREM. Une part minoritaire est détenue par des fonds d'investissement (3i Infrastructure, BPI, GSO, CAAE, IRDI).

RENFORCER LA PRÉSENCE DES SALARIÉS DANS LA GOUVERNANCE

Le Conseil de surveillance de VALOREM est élu par les actionnaires et présidé par Pierre GIRARD (ancien Directeur Général et actionnaire du groupe). Il se réunit afin de définir les orientations stratégiques et de contrôler le bon fonctionnement de l'entreprise. Depuis janvier 2010, deux représentants du personnel assistent au Conseil de Surveillance. Ils sont chargés de représenter la parole des salariés et peuvent questionner la stratégie de l'entreprise.



Lafitte (82)

DÉPLOYER UNE POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES ÉTHIQUES

L'éthique doit être au cœur des métiers, d'un bout à l'autre de la chaîne opérationnelle.

En 2021, VALOREM a organisé pour ses salariés une série de formations à la gestion des risques :

- Formations anti-corruption ;
- Formations dédiées au code de conduite du salarié ;
- Formations dédiées à l'évaluation des tiers et aux risques de conflits d'intérêt.

En 2021, VALOREM a signé une charte anti-corruption.

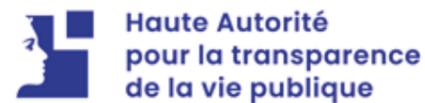
En 2022, VALOREM prévoit de cartographier l'ensemble des risques éthiques et de nommer un référent. Les questions éthiques seront discutées en comité de mission avec un point à l'agenda à chaque session.

ÊTRE TRANSPARENT SUR NOS ACTIONS DE LOBBYING

VALOREM estime qu'il est de sa responsabilité d'accompagner la filière dans un développement économique avec une approche locale. VALOREM fait valoir une vision territoriale, environnementale collective et industrielle de la filière.

L'action de lobbying est guidée par la transmission à des décideurs publics des informations pour les aider à la compréhension des sujets techniques liés aux énergies renouvelables. VALOREM agit dans 7 domaines d'intervention (répertoire de la HTPTV) : les énergies renouvelables, impôts, politique industrielle, impact de l'activité industrielle sur l'environnement, dialogue social, budget, défense.

En 2021, VALOREM a ainsi participé aux débats publics du projet photovoltaïque Horizeo (T4-2021) ainsi qu'à celui sur le parc éolien offshore d'Oléron en fin d'année.



S'ENGAGER POUR L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LES TERRITOIRES

Clauses d'insertion

En 2016, le groupe VALOREM a initié volontairement avec l'A.D.E.L.E. de Bègles et le Département de la Gironde le premier dispositif en France de clauses d'insertion sur des chantiers de parcs photovoltaïques.

Depuis, cette clause condition d'exécution de nos marchés de travaux a été généralisée sur le territoire national à tous nos chantiers photovoltaïques, en partenariat avec les facilitateurs du réseau Alliance Villes-Emploi de chaque territoire. 7% minimum des heures de travail d'un chantier sont réservées à des personnes éloignées de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes de moins de 26 ans, allocataires du Revenu de Solidarité Active et des minimas sociaux, personnes reconnues Travailleurs Handicapés.

Depuis 2020, le Groupe VALOREM est signataire de la charte « La France, Une chance ». Il est reconnu pour son engagement comme entreprise leader pour l'inclusion en Occitanie par le Préfet de Haute Garonne.

Aujourd'hui, le Groupe étudie la faisabilité de l'élargissement des clauses d'insertion à d'autres énergies renouvelables, notamment pour ses chantiers éoliens et hydroélectriques.

VALOREM élargit également le recours à l'insertion sur d'autres métiers qu'en phase chantier en faisant appel à des tiers spécialisés.

13
chantiers solaires
incluant des clauses d'insertion

38
personnes
employées en 2021

13 357
heures
de clauses d'insertion

12%
des heures totales
de travail
réservées aux personnes éloignées
de l'emploi (7 % minimum)

63
contrats
de travail signés



Lafitte (82)



2

participations à des débats menés par la commission nationale du débat public



VALOREM participe à **13 syndicats professionnels**



Lobbying à temps plein. Budget annuel de 400 k€

AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Via Watt For Change, VALOREM se mobilise pour réduire la précarité énergétique en France et dans le monde tout en protégeant l'environnement via des actions en faveur de la sobriété énergétique ou de l'accès aux énergies renouvelables.

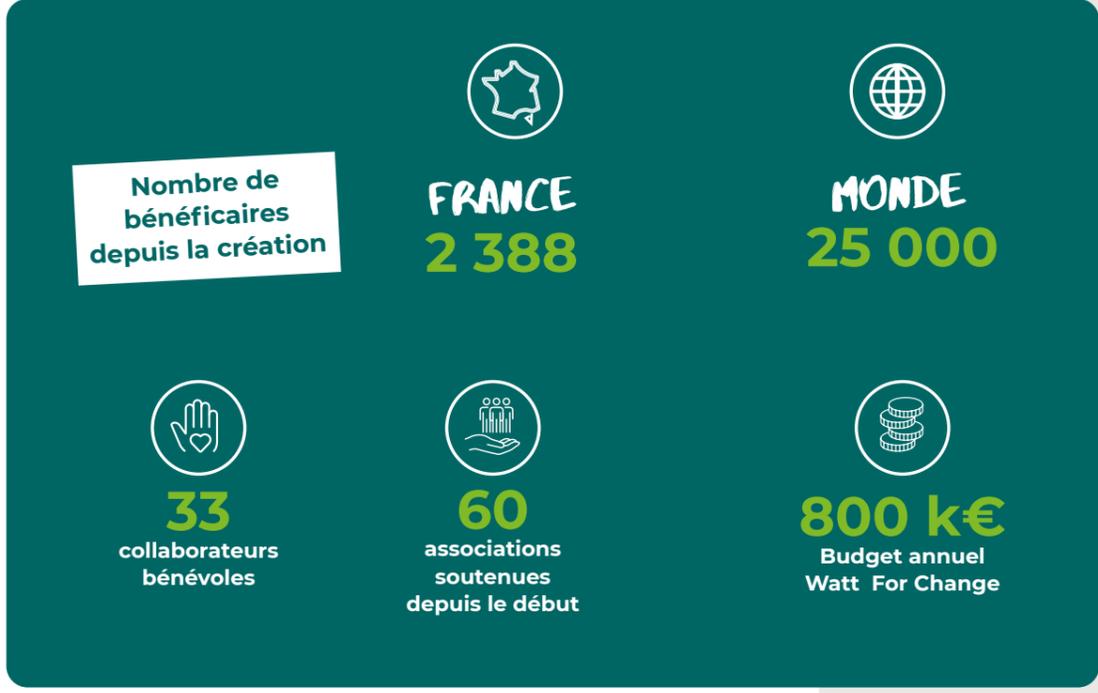
“ WATT FOR CHANGE : CHANGER LES VIES AVEC LES ÉNERGIES VERTES. ”



Timboué (Burkina Faso)



Touba Fall (Sénégal)



En 2016, VALOREM crée son fonds de dotation pour mener et financer des actions solidaires liées à l'énergie. Après la réalisation de plusieurs projets en France et dans le monde, VALOREM se dote en 2020 d'un nouveau dispositif en créant sa fondation sous égide de la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH). Pour Watt For Change, la FNH est un acteur engagé ainsi qu'un partenaire pour porter plus haut la voie d'un monde le plus écologique et solidaire possible.

Réunis sous la bannière Watt for Change, ces deux outils philanthropiques poursuivent l'engagement du groupe en soutenant des associations, ainsi qu'en développant de nouveaux projets innovants et pérennes pour réduire la précarité énergétique partout dans le monde.

Les collaborateurs du Groupe apportent leur soutien à Watt For Change en faisant du bénévolat de compétences. Ils participent à la sélection et à l'évaluation technique des projets, à du conseil technique ou s'engage plus durablement dans le parrainage d'un projet.





04

COMPTES CONSOLIDÉS

Billom (63)

ANALYSE DES RÉSULTATS DES 4 DERNIERS EXERCICES (IFRS)

M€	2018	2019	2020	2021
Situation financière en fin d'exercice				
Immobilisations corporelles	490	588	717	750
Trésorerie	52	29	114	119
Total Actif	653	736	938	990
Capitaux propres	85	70	53	101
Nombre d'actions composant le capital social	17 186	17 227	17 302	1 908 006
Dettes financières	365	469	675	685
Total Passif	653	736	938	990
Résultat global des opérations effectives				
Chiffre d'affaires (hors taxes)	61	89	89	102
EBITDA	40	46	49	55
Résultat opérationnel	27	21	21	12
Charge d'impôts	(5)	(7)	(7)	5
Résultat net	13	1	(4)	3
Personnel				
Effectif moyen	203	237	271	314
Montant de la masse salariale	15	17	20	25



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

Etat de la situation financière consolidée	48
Etat du résultat global consolidé	50
Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global	51
Tableau des flux de trésorerie consolidés	52
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	53
Notes annexes aux comptes consolidés	54
NOTE 1 Principes comptables et règles de consolidation	54
Informations complémentaires	61
NOTE 2 Périmètre de consolidation	62
NOTE 3 Évènements significatifs	64
Notes annexes aux postes de l'actif	65
NOTE 4 Immobilisations incorporelles et goodwill	65
NOTE 5 Immobilisations corporelles	67
Informations complémentaires	70
NOTE 6 Titres mis en équivalence	70
NOTE 7 Actifs financiers non courants	72
NOTE 8 Stocks et en-cours	73
NOTE 9 Clients et comptes rattachés, autres actifs courants et non courants	73
NOTE 10 Trésorerie et équivalents de trésorerie	74
Notes annexes aux postes du passif	75
NOTE 11 Capitaux propres	75
NOTE 12 Participations ne donnant pas le contrôle	75
NOTE 13 Provisions	77
NOTE 14 Dettes financières	78
NOTE 15 Fournisseurs et comptes rattachés, autres passifs courants et non courants	80
NOTE 16 Instruments financiers et gestion des risques	81
NOTE 17 Engagements hors bilan	82
Notes annexes aux postes du compte de résultat	83
NOTE 18 Chiffres d'affaires et résultat opérationnel	83
NOTE 19 Personnel et effectif	84
NOTE 20 Amortissements et provisions	84
NOTE 21 Autres produits et charges opérationnels non courants	85
NOTE 22 Résultat financier	85
NOTE 23 Impôts	86
Notes complémentaires	88
NOTE 24 Évènements postérieurs à la clôture	88
NOTE 25 Rémunération des principaux dirigeants	88
NOTE 26 Honoraires des commissaires aux comptes	88
NOTE 27 Juste valeur des actifs et passifs financiers	89
Rapport du Commissaire aux Comptes	90

État de la situation financière consolidée

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	déc. 2021 Valeurs nettes	déc. 2020 Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	4	4 266	3 987
Goodwill	4	-	6 212
Immobilisations corporelles	5	750 397	717 164
Titres mis en équivalence	6	3 038	3 662
Actifs financiers non courants	7	29 366	13 171
Autres actifs non courants	9	1 304	-
Impôts différés actifs	23	16 772	14 233
Total Actifs non courants		805 143	758 429
Stocks et en-cours	8	4 080	3 399
Clients et comptes rattachés	9	33 692	21 320
Autres actifs courants	9	28 632	40 922
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	118 903	114 415
Total Actifs courants		185 307	180 056
Total Actif		990 450	938 484

PASSIF	Notes	déc. 2021	déc. 2020
Capital		9 540	8 443
Primes liées au capital		26 323	116
Réserves consolidées		55 013	45 399
Résultat de l'exercice - part du Groupe		2 703	(4 736)
Capitaux propres part du Groupe	11	93 579	49 222
Participations ne donnant pas le contrôle	12	7 228	4 257
Capitaux propres	11	100 808	53 479
Provisions non courantes	13	13 799	13 273
Emprunt obligataire non courant	14	51 467	52 478
Dette sur droit d'utilisation non courant	14	34 660	30 515
Autres financements non courants	14	620 105	613 533
Passifs financiers non courants	28	6 163	20 323
Autres passifs non courants	15	7 612	9 676
Impôts différés passifs	23	22 741	20 225
Total Passifs non courants		756 546	760 023
Provisions courantes	13		
Emprunt obligataire courant	14	610	610
Dette sur droit d'utilisation courant	14	3 408	2 367
Financement courant	14	64 935	60 758
Instruments financiers dérivés courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	20 029	19 175
Passifs d'impôts courants	15	22 444	30 523
Autres passifs courants	15	21 670	11 549
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés			
Total Passifs courants		133 096	124 983
Total Passif		990 450	938 484

État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)

	Notes	déc. 2021	déc. 2020
Chiffre d'affaires	18	101 856	89 214
Achats de marchandises et variation de stocks		(33 718)	(50 705)
Charges de personnel	19	(24 757)	(20 243)
Charges externes		(23 912)	(19 829)
Impôts et taxes		(4 615)	(4 271)
Dotations et reprises aux amortissements	20	(41 784)	(33 200)
Dotations et reprises aux provisions	20	(209)	(1 696)
Variations des stocks de produits en cours et de produits finis		616	1 192
Autres produits d'exploitation		39 981	58 625
Autres charges d'exploitation		(108)	(904)
Résultat opérationnel courant		13 349	18 183
Autres produits opérationnels non courants	21	167	6 518
Autres charges opérationnelles non courantes	21	(1 662)	(783)
Résultat opérationnel		11 854	23 918
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	6	32	(2 922)
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence [dans le prolongement de l'activité du Groupe]		11 887	20 996
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		152	2
Coût de l'endettement financier brut		(10 431)	(10 194)
Autres produits financiers		6 726	12 657
Autres charges financières		(10 430)	(20 880)
Résultat financier	22	(13 983)	(18 414)
Charges d'impôt sur le résultat	23	5 103	(6 889)
Résultat net des activités poursuivies		3 007	(4 307)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	12	304	429
Résultat net part du groupe		2 703	(4 736)

État du résultat net et des autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)

	Notes	déc. 2021	déc. 2020
Résultat net		3 007	(4 307)
Éléments recyclables ultérieurement en résultat net :			
Ecarts de conversion			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	27	23 839	(13 327)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente			
Quote-part des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence		82	(154)
Impôts sur réévaluation des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie		(6 014)	3 863
Éléments non recyclables ultérieurement en résultat net :			
Réévaluation des immobilisations corporelles		-	-
Réévaluation des passifs au titre des régimes à prestations définies (écarts actuariels)	13	80	(336)
Quote-part des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence		-	-
Impôts sur réévaluation des passifs au titre des régimes à prestations définies (écarts actuariels)		(21)	94
Total des autres éléments du résultat global		17 967	(9 861)
Résultat net et autres éléments du résultat global		20 951	(14 168)
Dont part du Groupe		19 872	(14 396)
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		1 078	228

Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers d'euros)

	déc. 2021	déc. 2020
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE D'OUVERTURE	114 415	29 017
Résultat net (y compris participations ne donnant pas le contrôle)	3 007	-4 307
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	38 820	36 082
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	1 605	-17 083
Plus ou moins valeurs de cession	1 393	-1 638
Quote-part de résultat des mises en équivalence	-32	2 922
Dividendes reçus (titres non consolidés et titres mis en équivalence)	188	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôt	44 980	15 976
Coût de l'endettement financier net	10 431	10 194
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	-5 427	5 748
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt	49 984	31 918
Impôts versés	-6 773	-1 293
Variation du BFR lié à l'activité	10 604	-8 924
Flux net généré par (affecté à) l'activité	53 815	21 701
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-645	-749
Acquisition d'immobilisations corporelles	-59 467	-97 153
Cession d'immobilisations corporelles	-	-
Acquisition d'actifs et variation des comptes de réserve	-10 260	-3 018
Cession d'actifs et variation des comptes de réserve	2 702	17 098
Dette sur acquisition d'immobilisations	-2 418	1 013
Acquisition de filiale, sous déduction de la trésorerie acquise	-	-368
Cession de filiale, sous déduction de la trésorerie cédée	-	-8
Autres flux liés aux opérations d'investissements	-263	-
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	-70 348	-83 185
Dividendes versés par la société mère	-3 000	-
Augmentations (réductions) de capital	28 559	-
Emissions d'emprunts	70 184	443 612
Remboursements d'emprunts	-64 259	-286 622
Intérêts versés	-10 431	-10 194
Autres flux liés aux opérations de financement	-68	86
Flux net provenant du (affecté au) financement	20 984	146 882
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	4 451	85 398
Trésorerie de clôture et équivalents de trésorerie (A)+(B)+(C)+(D)	118 866	114 415
Contrôle variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	4 451	85 398

Les émissions d'emprunt incluent 18,3 millions d'euros de tranche B.
Les remboursements d'emprunt incluent 21,8 millions d'euros de tranche B.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Réserves et Résultat de l'exercice	Réserve de juste valeur des immobilisations	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réévaluation des passifs au titre des régimes à prestations définies	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2020	8 407	116	72 405	-	(16 196)	(128)	64 603	5 434	70 038
Résultat net de l'exercice			(4 736)				(4 736)	429	(4 307)
Autres éléments du résultat global					(9 418)	(242)	(9 660)	(201)	(9 861)
Résultat net et autres éléments du résultat global	-	-	(4 736)	-	(9 418)	(242)	(14 396)	228	(14 168)
Augmentations de capital	37		(37)				-		-
Acquisitions de filiales (1)			(999)				(999)	(1 515)	(2 514)
Cessions de filiales			3				3		3
Variation limitation ID sur JV			(96)				(96)	110	14
Autres mouvements			108				108		108
Total des transactions avec les propriétaires de la Société	37	-	(1 021)	-	-	-	(984)	(1 405)	(2 389)
Situation à l'ouverture de l'exercice 2021	8 443	116	66 648	-	(25 615)	(369)	49 223	4 257	53 479
Résultat net de l'exercice			2 703				2 703	304	3 007
Autres éléments du résultat global			24		17 145	-	17 169	774	17 943
Résultat net et autres éléments du résultat global	-	-	2 726	-	17 145	-	19 872	1 078	20 950
Augmentations de capital	1 097	26 207					27 304		27 304
Dividendes versés			(3 000)				(3 000)		(3 000)
Variation limitation ID sur JV			(149)				(149)	61	(89)
Autres mouvements			326				326	1 832	2 159
Total transactions avec les propriétaires de la Société	1 097	26 207	(2 822)	-	-	-	24 482	1 893	26 375
Situation à la clôture de l'exercice 2021	9 540	26 323	66 552	-	(8 469)	(369)	93 579	7 228	100 807

Les autres mouvements correspondent principalement à l'ajustement de la juste valeur de FHA et à l'augmentation de capital non souscrite par le groupe entraînant une diminution du pourcentage d'intérêts sans perte de contrôle pour les sociétés La Fibat, Maillol, Montbartier et Saint Marcel.

Notes annexes aux comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

VALOREM S.A.S. (« la Société ») est une société domiciliée en France. Le siège social de la société est situé à Bègles (Aquitaine).

Le Groupe VALOREM est un opérateur en énergies vertes verticalement intégré qui maîtrise de multiples compétences dans les énergies renouvelables et accompagne les collectivités et ses partenaires à tous les stades d'un projet : études, développement, financement, construction, suivi d'exploitation et maintenance.

Les états financiers du Groupe VALOREM pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble étant désigné comme le « Groupe ») ainsi que la participation du Groupe dans des entreprises associées et coentreprises.

1.1 – Référentiel comptable

1.1.1 – Base de préparation de l'information financière

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 sont présentés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne, et notamment en application d'IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financière ».

1.1.2 – Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne applicables aux exercices ouverts au 1er janvier 2021

L'amendement des normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 relatives aux instruments financiers, portant sur la réforme des taux d'intérêts Phase 2, publié par l'IASB et adopté par l'Union européenne, est applicable au 1er janvier 2021 de manière rétrospective.

La décision de l'IFRS IC sur les modalités de calcul d'engagements de régimes à prestations définies (IAS 19) approuvée par l'IASB en mai 2021, est applicable au 1er janvier 2021 de manière rétrospective.

Ces amendements et cette décision n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

1.1.3 – Nouvelles normes, amendements et interprétations non encore appliqués

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2022 ou 2023 postérieurement adoptés par l'Union Européenne n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe au 31 décembre 2021.

L'application des textes ci-dessous est en cours d'analyse par le Groupe, aucun impact significatif n'est anticipé à ce stade.

Normes, amendements et interprétations		Date d'application
Amendement à IAS 16	Produits générés avant l'utilisation prévue	1er janvier 2022
Amendement à IFRS 3	Mise à jour de la référence au cadre conceptuel	1er janvier 2022
Amendement à IAS 37	Coûts à prendre en compte pour déterminer si le contrat est déficitaire	1er janvier 2022
IFRS 17 et amendements	Contrats d'assurance	1er janvier 2023
Améliorations annuelles (cycle 2018-2020)	Processus annuel d'amélioration des normes	1er janvier 2022

Les amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2023 postérieurement non adoptés par l'Union Européenne n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe au 31 décembre 2021.

L'application des amendements ci-dessous est en cours d'analyse par le Groupe, aucun impact significatif n'est anticipé à ce stade.

Normes, amendements et interprétations		Date d'application
Amendement à IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants.	1er janvier 2023
Amendement à IAS 1	Information sur les méthodes comptables significatives	1er janvier 2023
Amendement à IAS 8	Définition des estimations comptables	1er janvier 2023
Amendement à IAS 12	Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction	1er janvier 2023
Amendement à IAS 17	Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives	1er janvier 2023

1.1.4 – Comparabilité des comptes

→ Force Hydraulique Antillaise

Fin 2020, le groupe VALOREM avait pris le contrôle du sous-groupe Force Hydraulique Antillaise (FHA) après une prise participation complémentaire portant sa détention à 85%. La consolidation du sous-groupe FHA à la date de prise de contrôle avait, en particulier, conduit à reconnaître une partie du prix d'acquisition au sein du poste Goodwill pour 6,2 M€.

Après analyse complémentaire menée en 2021 des caractéristiques principales de cette prise de contrôle, la Direction du groupe conclut que la substance de l'acquisition de FHA est un achat d'actifs, et qu'il n'y a pas acquisition d'une entreprise au sens d'IFRS 3 (IFRS 3, B7).

Cela a donc conduit à présenter l'intégralité du prix d'acquisition au sein des Immobilisations corporelles au 31 décembre 2021.

→ Frais liés au développement des projets

En 2021, le Groupe a revu les modalités d'activation des frais liés au développement des projets comptabilisés en immobilisation en cours ou en stocks et en-cours de production. Depuis cet exercice, compte tenu de procédures renforcées en interne au titre de la sécurisation des projets portés par le Groupe les projets en phase P2 sont stockés ou immobilisés. Désormais, les coûts de développement des projets sont activés si les conditions suivantes sont respectées :

- Foncier maîtrisé ;
- Gisement favorable ;
- Raccordement électrique réalisable ;
- Contraintes environnementales acceptables ;
- Contraintes techniques et réglementaires non rédhibitoires.

L'effet de ce changement d'estimation a été traité selon la méthode prospective (IAS 8.36 s.). L'impact positif de 2,9 M€ avant impôt (comparativement aux modalités d'application appliquées jusqu'en 2020) a été comptabilisé dans la composante 'Résultat opérationnel courant' de l'état du résultat global.

→ Faits marquants

En décembre 2021, VALOREM a réalisé une augmentation de capital qui a impacté le capital social et les primes d'émission respectivement de 1 M€ et 26 M€.

1.2 – Modalités de consolidation

1.2.1 – Méthodes de consolidation

→ Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe, au sens d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés ». Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

→ Intérêts dans des entités mises en équivalence

Les intérêts du Groupe dans des entités mises en équivalence comprennent des intérêts dans des entreprises associées et des coentreprises.

Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. Les coentreprises sont des partenariats conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets des partenariats et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de ses passifs.

Les intérêts du Groupe dans les entités associées et les coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Si la quote-part de l'investisseur dans les pertes d'une entreprise associée ou coentreprise est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, la quote-part de l'investisseur est ramenée au maximum à zéro. Toute perte supplémentaire n'est comptabilisée au passif que si le Groupe a contracté une obligation légale ou implicite ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée ou de la coentreprise.

→ *Transactions éliminées dans les états financiers consolidés*

Toutes les transactions et positions internes aux filiales sont éliminées en consolidation. Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur. La liste des filiales, co-entreprises et entreprises associées est présentée en Note 2.

1.2.2 – Conversion en devises

Les états financiers consolidés sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société. Les états financiers consolidés du Groupe ainsi que les notes aux états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire. Au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2021, toutes les sociétés consolidées font partie de la zone euro.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du cours de change officiel en vigueur à la clôture du bilan. Les pertes ou profits latents résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé sous la rubrique « Autres charges ou produits financiers ». Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées initialement en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

1.2.3 – Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments dérivés évalués à la juste valeur. Les titres non consolidés sont évalués à leur valeur historique.

1.3 – Estimations, jugements et principes comptables

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que la Direction procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'elle juge raisonnables et réalistes.

Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues par la Direction du Groupe, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable future des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations sont les suivants :

- L'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- L'activation des frais de développement ;
- L'estimation des durées des contrats de location pour déterminer le droit d'utilisation ;
- L'estimation des durées d'amortissements des actifs de production ;

- L'activation d'impôts différés actifs ;
- L'estimation des provisions.

Les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés concernent :

- La détermination du niveau de contrôle ou d'influence des filiales, coentreprises et entreprises associées et classement des filiales en tant que « business » ou non pour déterminer si leur acquisition correspond à un regroupement d'entreprises ou non ;
- L'identification des accords contenant un contrat de location ;
- La reconnaissance du revenu.

1.3.1 – Goodwill

Conformément aux dispositions d'IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs assumés sont évalués à leur juste valeur (sauf exceptions). Les goodwills correspondent à la différence entre la contrepartie transférée lors du regroupement d'entreprises et le montant des actifs et passifs identifiables acquis nets des passifs repris. Ils sont déterminés de façon provisoire lors de l'acquisition et sont révisés dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Les goodwills ne sont pas amortis et font l'objet de tests de perte de valeur. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat de la période lorsqu'ils sont encourus. Les compléments de prix d'acquisition conditionnels sont estimés à leur juste valeur et inclus le cas échéant dans la contrepartie transférée.

Pour chaque regroupement d'entreprises le Groupe peut évaluer les participations ne donnant pas le contrôle soit à leur juste valeur ou sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise évalué à la juste valeur à la date d'acquisition (sauf exceptions). Le Groupe définit au cas par cas l'option qu'il applique pour comptabiliser les participations ne donnant pas le contrôle.

En date de prise de contrôle, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur en contrepartie du résultat.

A noter cependant qu'en cas d'achat de titres de Sociétés de Projet (SPV), considérant que (i) la substance de l'acquisition est un achat d'actifs, et que (ii) la société acquise ne comporte ni employés, ni process, il est considéré qu'il n'y a pas acquisition d'une entreprise (« business ») au sens d'IFRS 3 (IFRS 3, B7). Cette acquisition est donc à considérer comme l'acquisition d'un ensemble d'actifs et passifs isolés, et non comme une acquisition d'entreprise (« business combination ») relevant d'IFRS3.

1.3.2 – Immobilisations incorporelles et corporelles

→ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Le coût de revient des immobilisations produites en interne inclut les coûts directs et indirects, externes ou internes, de développement qui sont immobilisés à partir du

moment où le succès des projets correspondant est probable. Ces coûts ne comprennent pas les frais de prospection et les frais commerciaux.

Le Groupe considère que les critères d'activation sont remplis au moment où un projet passe en phase P2 et remplit donc les conditions suivantes : maîtrise du foncier, gisement favorable, raccordement électrique réalisable, contraintes environnementales acceptables et contraintes techniques été réglementaires non réhabilitaires.

Lorsque les conditions pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas remplies, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les coûts rattachés à ces projets cessent d'être capitalisés et un amortissement est comptabilisé lorsque les parcs sont prêts à être mis en service.

Les coûts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production des parcs éoliens et photovoltaïques s'agissant d'actifs exigeant une longue période de production.

Les amortissements sont comptabilisés en charge et calculés selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Composants des parcs éoliens (fondations, éoliennes, raccordement réseau, aménagement de zones)	20 ans
Composants des parcs photovoltaïques (fondations, matériel photovoltaïque, raccordement réseau, aménagement de zones)	25 ans
Composants des parcs hydrauliques (fondations, matériel photovoltaïque, raccordement réseau, aménagement de zones)	25 ans
Installations et agencements	3 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Matériel de transport d'exploitation	3 à 5 ans
Mobilier	3 à 10 ans

Le Groupe comptabilise une provision pour les coûts de démantèlement et de remise en état du site pour chaque parc en service (se reporter à la Note 1, 1.3.8).

→ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Il s'agit essentiellement de brevets et prototypes, de logiciels ainsi que de contrats d'électricité comptabilisés dans le cadre d'acquisition d'entités projets. Ils ont une durée d'utilité déterminée. Leur amortissement est calculé selon un mode linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Logiciel	1 à 5 ans
Brevet et prototypes	1 à 5 ans
Contrats d'électricité	20 ans

1.3.3 – Dépréciation des actifs

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », le Groupe examine régulièrement s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels et corporels à durée d'utilité déterminée. S'il existe de tels indices appréciés en fonction de l'atteinte de productibles budgétés, le Groupe effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif n'est pas supérieure à sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Le goodwill et les immobilisations incorporelles non amorties font l'objet d'un test de perte de valeur annuel.

Les actifs qui ne génèrent pas d'entrée de trésorerie largement indépendantes des autres actifs sont regroupés dans des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Le Groupe a retenu comme UGT chaque projet.

Ainsi, les pertes de valeur des immobilisations en-cours dans les sociétés de projet sont évaluées projet par projet, en fonction des risques pesant sur chaque projet.

Dans le cadre de l'activité du Groupe VALOREM, seuls les projets ayant une rentabilité suffisante à l'origine sont construits et opérés. Dans la mesure où, sans incident de production, les ressources générées par le projet sont prévisibles, le risque de ne pas générer le niveau de flux de trésorerie attendu est faible. Sur la base de son expérience historique, le Groupe procède à une revue de son portefeuille de projets en cours et effectue un test de perte de valeur des projets présentant une incertitude.

La valeur recouvrable est généralement évaluée sur la base de la valeur d'utilité qui correspond à une actualisation des flux de trésorerie générés par l'UGT.

Les données utilisées pour mettre en œuvre les tests par la méthode des flux de trésorerie actualisés sont issues des business plans des projets et couvrent la durée des contrats de vente d'électricité. Les hypothèses sous-jacentes sont mises à jour à la date du test.

1.3.4 – Stocks et en-cours

Les stocks et encours sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks sont principalement constitués de travaux en cours relatifs à la part externe des projets en cours de développement, la part interne étant comptabilisée en immobilisation. La valorisation des en-cours de production est effectuée selon les principes suivants : prise en compte des heures de travail liées à la production, des charges directes et indirectes de production ainsi que les coûts d'emprunts.

1.3.5 – Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers sont constitués des créances d'exploitation, des dépôts de garanties, des dépôts à termes, des prêts, des titres non consolidés ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur augmentée des frais de transaction directement attribuables le cas échéant. Par la suite, ils sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la catégorie d'actifs à laquelle ils appartiennent.

Le classement des actifs financiers retenu est fonction de deux critères cumulatifs :

- Le modèle économique que suit le Groupe pour la gestion des actifs financiers ;
- Et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, selon que celui-ci correspond ou non à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts uniquement.

Les actifs financiers sont ainsi classés et évalués comme suit :

- Les créances d'exploitation, les dépôts de garantie, les dépôts à terme sont comptabilisés au coût amorti ;
- Les équivalents de trésorerie du type OPCVM/SICAV sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net ;
- Les titres non consolidés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les créances clients et actifs de contrat (factures à établir) sont dépréciés à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie des créances conformément à IFRS 9.

1.3.6 – Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers comprennent les dettes financières et les dettes d'exploitation.

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur d'origine diminuée des coûts de transaction directement attribuables le cas échéant. A chaque clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe a consenti à des tiers détenant des participations ne donnant pas le contrôle dans certaines sociétés consolidées, des options de vente sur tout ou partie de leur participation dans ces sociétés. Une dette financière a ainsi été constatée pour un montant correspondant à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option, en contrepartie des capitaux propres à la date de transition.

1.3.7 – Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de ses opérations de financement, le Groupe souscrit des emprunts à taux variable. Conformément à sa politique de couverture des risques financiers, le Groupe a systématiquement recours à des instruments financiers dérivés (des swaps de taux) afin de couvrir le risque de taux d'intérêt des emprunts à taux variable.

Les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive sont comptabilisés à l'actif et ceux ayant une juste valeur négative sont comptabilisés au passif.

Lorsqu'ils ne sont pas considérés comptablement comme des instruments de couverture de flux futurs de trésorerie (cash-flow hedge), les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées en résultat. Dans le cas contraire elles sont comptabilisées en autres éléments du résultat global recyclable pour la part efficace de la couverture et en résultat financier pour la part inefficace.

1.3.8 – Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers, dans la mesure où

elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » sur la base de l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est actualisé. Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit alors d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

→ Provision pour démantèlement

Lorsqu'une obligation légale ou contractuelle de démanteler une centrale existe, une provision pour démantèlement est constatée en contrepartie de l'immobilisation afférente, dont le coût fait l'objet d'une estimation régulière. En cas de changement significatif de l'estimation conduisant à une augmentation de la provision, la valeur nette de l'immobilisation afférente est également augmentée. Si le changement conduit à diminuer la provision, une dépréciation de l'immobilisation est comptabilisée.

1.3.9 – Engagements de retraite

A son départ en retraite, le personnel des sociétés du Groupe perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans la convention collective applicable ou le droit commun.

Ces engagements constituent des régimes à prestations définies qui figurent au passif du bilan en provisions.

Le montant de l'engagement est calculé selon une méthode actuarielle qui tient compte du taux de rotation des salariés, de leur espérance de vie, du taux de progression des salaires et d'un taux d'actualisation. Le calcul est réalisé selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière.

Le coût des services est comptabilisé en charges de personnel. Il comprend le coût des services rendus au cours de la période, le coût des services passés résultant de la modification ou de la réduction d'un régime, intégralement comptabilisé en résultat de la période au cours de laquelle il est intervenu, et les pertes et gains résultant des liquidations.

La charge d'intérêt est comptabilisée en autres charges et produits financiers, est constituée de l'effet de désactualisation des engagements.

Les réévaluations du passif (écarts actuariels) sont comptabilisées en autres éléments non recyclables du résultat global.

1.3.10 – Impôts et taxes

→ Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats comprennent la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé, calculés conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables. Les impôts exigibles et différés sont généralement comptabilisés en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, de façon symétrique à l'opération sous-jacente.

La charge (le produit) d'impôt exigible est le montant

estimé de l'impôt dû au titre du résultat imposable de la période, déterminé en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt différé résulte des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Cependant, aucun impôt différé n'est constaté pour les différences temporelles générées par :

- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de transaction ;
- Des participations dans des filiales, co-entreprises et entreprises associées dès lors que le Groupe contrôle la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les impôts différés sont revus à chaque clôture pour tenir compte notamment des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement des différences temporelles déductibles. Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Les bénéfices futurs imposables sont évalués par rapport au renversement des différences temporelles imposables. Si le montant des différences temporelles ne suffit pas à comptabiliser l'intégralité d'un actif d'impôt différé, les bénéfices futurs imposables, ajustés du renversement des différences temporelles, sont évalués par rapport au plan d'activité de chacune des filiales du Groupe.

Le Groupe a choisi de comptabiliser la CFE en résultat opérationnel, dans le poste « Impôts et taxes », et a considéré que l'assiette de la CVAE entrerait dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ».

1.3.11 – Chiffre d'affaires

Conformément à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque chaque obligation de performance est satisfaite, à savoir lorsque le contrôle du bien ou du service est transféré au client pour le montant qu'elle s'attend à recevoir.

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué des :

- Ventes d'électricité produite au niveau des unités de production. Cette électricité est vendue conformément aux différents contrats dont les prix de vente sont définis par décrets ou de gré à gré.
- Ventes de services provenant de :
 - o La réalisation de contrats de construction de parcs ;
 - o La fourniture de services de développement, d'exploitation et de maintenance de parcs.
 - o Plus-values nettes de frais de cessions d'entités non consolidées.

Concernant les ventes d'électricité, le chiffre d'affaires comptabilisé correspond, pour chaque centrale, à la vente d'électricité produite et cédée à l'opérateur

conformément aux différents contrats, garantissant notamment les prix de vente en fonction des volumes produits et cédés. Le chiffre d'affaires est calculé sur la base de MWh effectivement livrés, ce qui constitue l'obligation de performance, sur la période concernée. Ces contrats sont généralement conclus pour des durées de 20 ans. Ces contrats contiennent une seule obligation de performance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé en continu. Le Groupe utilise l'exemption lui permettant de comptabiliser son chiffre d'affaires mensuellement au fur et à mesure de son droit à facturer. Ces contrats prévoient un paiement mensuel de la production d'électricité.

Concernant les ventes de services, elles regroupent principalement les constructions de parcs pour lesquels le Groupe réalise la maîtrise d'ouvrage et les activités de maintenance :

- Le chiffre d'affaires de construction repose sur le contrat qui peut prendre la forme d'un contrat clés en main, ou de service (assistance, maîtrise d'ouvrage). Il est comptabilisé à l'avancement par les coûts.
- Le chiffre d'affaires des activités de maintenance ou d'exploitation repose sur des contrats pluriannuels dont la durée est comprise en général entre 1 et 10 ans. Il est comptabilisé de façon linéaire.
- Certains contrats peuvent intégrer des clauses de disponibilités ou de performance donnant lieu à des pénalités qui sont prises en compte dans la reconnaissance initiale du chiffre d'affaires, sauf s'il est hautement probable qu'elles ne soient pas encourues.

1.3.12 – Autres produits et autres charges opérationnels non courants

Les « Autres produits opérationnels non courants » et les « Autres charges opérationnelles non courantes » sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée, et généralement repris dans la communication financière du Groupe. Ils sont présentés de manière distincte dans le compte de résultat et comprennent un nombre limité de produits ou de charges tels que :

- Certaines plus et moins-values de cession d'actifs non courants corporels ou incorporels ;
- Certaines dépréciations d'actifs non courants corporels ou incorporels ;
- Certaines charges de restructuration ;
- Des provisions relatives à un litige majeur pour l'entreprise.

1.3.13 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les disponibilités bancaires ainsi que les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

1.3.14 – Contrats de location

Conformément à IFRS 16 « Contrats de location », le Groupe évalue, à la signature d'un contrat, si celui-ci est ou contient un contrat de location.

Le contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période de temps en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat donne le droit de contrôler un actif identifié tout au long de la durée d'utilisation du bien, le Groupe évalue si :

- Le contrat implique l'utilisation d'un actif identifié : ceci peut être spécifié de façon explicite ou implicite, et doit être physiquement distinct ou représenter substantiellement la capacité d'un actif physiquement distinct. Si le bailleur possède un droit substantiel de substitution, alors l'actif n'est pas identifié ;
- Le Groupe a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation de l'actif tout au long de la période d'utilisation ;
- Le Groupe a le droit de décider de l'utilisation de l'actif. Le Groupe a ce droit lorsqu'il dispose des droits de décision les plus pertinents pour déterminer comment et dans quel but est utilisé l'actif. Dans de rares cas, lorsque la décision sur la manière et l'objectif dont l'actif est utilisé est prédéterminée, le Groupe a le droit de diriger l'utilisation de l'actif si :
 - o Le Groupe a le droit d'exploiter l'actif, ou
 - o Le Groupe a conçu le bien d'une manière qui prédétermine comment et à quelles fins il sera utilisé.

Le Groupe est amené à louer des terrains pour ses installations de production d'électricité, des bureaux pour ses activités administratives ainsi que des véhicules et du matériel administratif. Il a en revanche été déterminé que les contrats clients de fourniture d'électricité ne remplissent pas la définition d'un contrat de location compte tenu de l'absence de droit de diriger l'utilisation de l'actif.

Les contrats de locations de terrains de parcs éoliens et photovoltaïques ont généralement des durées non résiliables entre 20 et 25 ans, incluant des options de renouvellement à la main du Groupe. Les durées retenues par le Groupe n'incluent pas les périodes de renouvellement dans la mesure où actuellement le Groupe n'a pas de contrats suffisamment anciens permettant de savoir s'ils exerceront ou non leurs clauses de renouvellement.

Il s'agit principalement de loyers fixes indexés.

Des servitudes de surplomb et altius tollendi liées au passage des pales de l'éolienne, des servitudes de passage ainsi que des servitudes de tréfonds pour le passage de câbles électriques enterrés sur les terrains adjacents aux parcs photovoltaïques sont octroyées sur les mêmes durées en général que les baux des terrains et font l'objet de versement d'indemnités ponctuelles ou étalées dans le temps. Conformément aux critères ci-dessus, il a été déterminé que les servitudes de surplomb, altius tollendi et de tréfonds remplissent la définition des contrats de location contrairement aux servitudes de passage dont les loyers ont ainsi été exclus de la dette locative.

Concernant les bureaux, les baux correspondent principalement à des baux 3-6-9 dont la durée exécutoire retenue est généralement de 9 ans. En effet, les emplacements ne sont pas stratégiques, les agencements ne sont pas significatifs et il n'existe pas d'autres types de pénalités économiques. Il s'agit principalement de loyers fixes indexés.

Les contrats de location des véhicules et matériels informations ont des loyers fixes et des durées entre 3 et 6 ans.

Au début d'un contrat, le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » en contrepartie d'une dette locative.

L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, qui correspond au montant initial de la dette locative ajustée de tout paiement de loyers déjà effectué à la date de début du contrat loyers, additionnée de tous les coûts directs marginaux encourus, déduction faite des primes incitatives de location reçues le cas échéant.

L'actif « droits d'utilisation » est ensuite amorti selon la méthode linéaire à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat jusqu'à la date de fin du contrat. En outre, la valeur de l'actif « droits d'utilisation » est ajustée pour tenir compte de certaines réévaluations de la dette locative et le cas échéant, diminuée en cas de pertes de valeur, conformément à IAS 36.

La dette locative est initialement évaluée à hauteur de la valeur actuelle des loyers qui ne sont pas payés au commencement du contrat, actualisés en utilisant le taux marginal d'emprunt du preneur qui serait obtenu pour une durée équivalente à celle du contrat de location.

Les paiements de location inclus dans l'évaluation de la dette locative comprennent les éléments suivants :

- Les paiements fixes, y compris les paiements fixes en substance ;
- Les paiements locatifs variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux initialement évalué à l'aide de l'indice ou du taux à la date d'entrée en vigueur.

La dette locative est réévaluée en cas de variation des loyers futurs résultant d'un changement d'indice ou de taux ou si le Groupe modifie son évaluation quant à l'opportunité d'exercer une option d'achat, de prolongation ou de résiliation.

Lorsque la dette locative est réévaluée, un ajustement est apporté à la valeur comptable de l'actif lié aux droits d'utilisation ou est comptabilisé en résultat si le montant de l'actif lié aux droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Enfin, le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser les actifs liés au droit d'utilisation et les dettes locatives pour les contrats à court terme, dont le bail a une durée inférieure ou égale à 12 mois, ainsi que les locations d'actifs de faible valeur (inférieure à 5 000 euros). Ces loyers sont comptabilisés en charges.

Informations complémentaires (en milliers d'euros)

	déc. 2021	déc. 2020
EBITDA		
Chiffre d'affaires	101 856	89 214
Autres produits de l'activité		
Achats de marchandises et variation de stocks	(33 718)	(50 705)
Charges de personnel	(24 757)	(20 243)
Charges externes	(23 912)	(19 829)
Impôts et taxes	(4 615)	(4 271)
Dotations et reprises aux amortissements	-	-
Dotations et reprises aux provisions	(209)	(1 059)
Variations des stocks de produits en cours et de produits finis	616	1 192
Autres produits d'exploitation	39 981	58 625
Autres charges d'exploitation	(108)	(1 247)
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	32	(2 922)
EBITDA	55 165	48 755
Variations nettes des amortissements sur immobilisations	(41 784)	(33 200)
Variation de la juste valeur des titres non consolidés		
Autres produits et charges opérationnels	(1 494)	5 440
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence [dans le prolongement de l'activité du Groupe]	11 887	20 996

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant diminué des variations de juste valeur des titres non consolidés, des dotations et reprises sur amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des autres produits et charges opérationnels non courants.

NOTE 2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

VALOREM détient le pouvoir sur l'entité émettrice permettant d'intégrer les sociétés en intégration globale : l'ensemble des contrats relatifs au développement, à la construction, à l'exploitation et à la gestion sont contractualisés avec VALOREM.

En pratique, seule VALOREM a une expérience du secteur des énergies renouvelables. Le Groupe a la charge de la gestion quotidienne des opérations de la

société, au travers du contrat d'exploitation et de gestion administrative et commerciale.

Les sociétés sont incluses dans le périmètre de consolidation lorsque le financement a été effectué ou lorsque des salariés sont présents.

Les sociétés consolidées et mises en équivalence au sein du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Code	Nom	SIREN	déc. 2021		déc. 2020	
			Taux d'intérêt	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
E01	VALOREM	395 388 739	100%	Mère	100%	Mère
E02	OPTAREL	441 054 038	99,96%	IG	99,96%	IG
E05	VAL GREEN 2	483 457 800	100,00%	IG	100,00%	IG
E16	VALEMO	487 803 777	100,00%	IG	100,00%	IG
E18	SAINT POLYCARPE ENERGIES	491 799 003	100,00%	IG	100,00%	IG
E19	SAINT SALVAYRE ENERGIES	487 803 835	100,00%	IG	100,00%	IG
E21	VERAZA ENERGIES	491 802 484	100,00%	IG	100,00%	IG
E31	VAL GREEN	497 969 683	100,00%	IG	100,00%	IG
E32	VALREA	494 550 734	100,00%	IG	100,00%	IG
E37	AMOUREUX-BOUISSAC ENERGIES	501 419 600	100,00%	IG	100,00%	IG
E41	VALEOL	503 934 754	100,00%	IG	100,00%	IG
E45	AVRE ENERGIES	515 375 517	100,00%	IG	100,00%	IG
E127	SAINT AMANS ENERGIES	517 942 595	100,00%	IG	100,00%	IG
E55	VALOREM PEE	523 787 711	100,00%	IG	100,00%	IG
E100	LHUITRE ENERGIES	487 802 266	16,66%	MEE	16,66%	MEE
E89	SOULANES ENERGIES	487 695 124	20,00%	MEE	20,00%	MEE
E93	SAINTE ROSE ENERGIES	531 817 567	65,00%	IG	65,00%	IG
E68	LES ROYEUX ENERGIES	751 093 725	50,00%	MEE	50,00%	MEE
E69	LE HAUT BOSQUET ENERGIES	751 091 075	50,00%	MEE	50,00%	MEE
E36	VALCARE	498 219 880	100,00%	IG		
E126	DAMPIERRE et MASSAY ENERGIES	513 072 587	100,00%	IG	100,00%	IG
E132	BOIS D'OLIVET ENERGIES	828 978 478	100,00%	IG	100,00%	IG
E76	BAALON ENERGIES	793 320 292	100,00%	IG	100,00%	IG
E90	VALOREM CARAÏBES	792 430 936	100,00%	IG	100,00%	IG
E103	VALDENOR	483 866 828	100,00%	IG	100,00%	IG
E113	LOUPDAT ENERGIES	524 091 469	50,00%	MEE	50,00%	MEE
E122	PLUMIEUX ENERGIES	818 940 835	70,00%	IG	70,00%	IG
E124	CŒUR MEDOC ENERGIES	819 808 106	51,00%	MEE	51,00%	MEE
E131	RESSE ENERGIES	840 051 700	100,00%	IG	100,00%	IG
E145	HOMBLEUX ENERGIES	520 363 490	100,00%	IG	100,00%	IG
E163	SAINT SECONDIN	823 800 396	100,00%	IG		
E164	LA FIBAT	837 537 638	55,00%	IG		
E165	LONGUEUIL	909 796 997	100,00%	IG		
E168	VS ENERGIES	882 138 936	100,00%	IG		
E142	PONTENX LES FORGES ENERGIE	830 340 691	61,00%	IG	61,00%	IG
E44	EOLIENNES EN ACTION	512 170 432	100,00%	IG	100,00%	IG
E30	LA LIMOUZINIÈRE ENERGIES	494 943 715	38,00%	MEE	38,00%	MEE
E14	MEZZA ENERGIES	487 803 819	100,00%	IG	100,00%	IG
E109	VASCO ENERGIES	824 534 846	100,00%	IG	100,00%	IG
E08	DOSNON ENERGIES	487 805 020	100,00%	IG	100,00%	IG
E11	LA PLANCHE ENERGIES	484 739 743	100,00%	IG	100,00%	IG
E98	BEUVRAIGNES ENERGIES	481 793 701	100,00%	IG	100,00%	IG
E94	PAYS DE RETZ ENERGIES	482 866 076	100,00%	IG	100,00%	IG
E38	FERME EOLIENNE DE SMCC	480 108 828	100,00%	IG	100,00%	IG
E12	LAUCOURT ENERGIES	481 555 753	100,00%	IG	100,00%	IG
E20	SOR ENERGIES	487 761 397	100,00%	IG	100,00%	IG
E33	THIBIE ENERGIES	498 859 693	100,00%	IG	100,00%	IG
E03	CRIEL ENERGIES	452 536 881	100,00%	IG	100,00%	IG
E17	SAINT HILAIRE ENERGIES	487 803 587	100,00%	IG	100,00%	IG
E102	LA LUZETTE ENERGIES	517 981 908	65,00%	IG	65,00%	IG
E50	CORROY ENERGIES	519 029 474	100,00%	IG	100,00%	IG

Code	Nom	SIREN	déc. 2021		déc. 2020	
			Taux d'intérêt	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
E42	VALFIN	503 592 495	100,00%	IG	100,00%	IG
E111	MATKUSSAARI WIND FARM OY		100,00%	IG	100,00%	IG
E110	KALISTANNEVA WIND FARM OY		100,00%	IG	100,00%	IG
E166	VALFIN 2	849 234 471	100,00%	IG		
E167	HONKAMAKI WIND FARM OY		100,00%	IG		NI
E80	MEZZA 2	813 707 072	100,00%	IG	100,00%	IG
E04	AUNIS ENERGIES	481 793 149	100,00%	IG	100,00%	IG
E07	CHALEONS ENERGIES	487 802 159	100,00%	IG	100,00%	IG
E22	ALBINE ENERGIES	482 405 198	100,00%	IG	100,00%	IG
E46	SANTERRE ENERGIES	515 379 758	100,00%	IG	100,00%	IG
E29	TEILLAY ENERGIES	484 739 172	100,00%	IG	100,00%	IG
E79	ANGERVILLE ENERGIES	494 415 169	100,00%	IG	100,00%	IG
E86	PUY BACOT ENERGIES	524 095 635	100,00%	IG	100,00%	IG
E88	LES POINTES ENERGIES	503 450 462	100,00%	IG	100,00%	IG
E115	ABLAINCOURT ENERGIES	531 817 427	100,00%	IG	100,00%	IG
E144	BRACH ENERGIES	524 091 725	100,00%	IG	100,00%	IG
E99	TERRES FROIDES ENERGIES	487 803 728	100,00%	IG	100,00%	IG
E35	AZERABLES ENERGIES	498 219 526	100,00%	IG	100,00%	IG
E34	SAINT SEBASTIEN ENERGIES	498 225 507	100,00%	IG	100,00%	IG
E125	MEZZA 4	839 844 123	100,00%	IG	100,00%	IG
E128	ALZONNE ENERGIES	789 244 399	98,87%	IG	98,87%	IG
E107	BILLOM ENERGIES	524 093 069	100,00%	IG	100,00%	IG
E135	CAMIAK ENERGIES	524 100 401	100,00%	IG	100,00%	IG
E116	NOE ENERGIES	789 243 409	100,00%	IG	100,00%	IG
E119	LASSICOURT ENERGIES	822 729 737	83,00%	IG	83,00%	IG
E129	MEZIERES	823 713 920	100,00%	IG	100,00%	IG
E140	MEZZA 5	850 245 218	85,00%	IG	85,00%	IG
E138	HOLD CO FHA 1	851 541 391	85,00%	IG	85,00%	IG
E143	FORCE HYDRAULIQUE ANTILLAISE	429 346 463	85,00%	IG	85,00%	IG
E141	MONTBARTIER ENERGIES	823 854 005	58,00%	IG	100,00%	IG
E146	SAINT PERE EN RETZ	214 401 879	100,00%	IG	100,00%	IG
E147	MAILLOL ENERGIES	829 738 913	58,00%	IG	100,00%	IG
E152	MEZZA 6	850 482 399	100,00%	IG	100,00%	IG
E153	PINVERT	823 855 978	100,00%	IG	100,00%	IG
E130	MEZOS ENERGIES	823 719 961	100,00%	IG	100,00%	IG
E154	LA POUYERE	830 375 622	100,00%	IG	100,00%	IG
E155	LA TOUR BLANCHE	832 282 479	100,00%	IG	100,00%	IG
E156	SAINT MARCEL	818 006 215	58,00%	IG	100,00%	IG
E161	VALOREM ENERGIES FINLAND		100,00%	IG	100,00%	IG
E162	REN VALOREM HELLAS		100,00%	IG	100,00%	IG
E58	TÔTES ENERGIES	524 096 880	100,00%	IG	100,00%	IG

IG : Intégration globale
MEE : Mise en équivalence
NI : Non intégrée

NOTE 3 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

3.1 - Poursuite de la croissance du portefeuille et du parc en exploitation

Le Groupe détient 548 MW bruts en opération ou en construction à fin 2021.

En 2021, le Groupe a mis en service 14 nouveaux parcs pour un total de 104 MW et financé 3 nouveaux projets pour 33 MW.

Le Groupe VALOREM a également fait croître significativement son portefeuille en développement qui s'élève à 5 GW à fin 2021 (4,4 GW à fin 2020) dont 2,1 GW hors de France.

Pour financer sa croissance, le Groupe VALOREM a réalisé le 15 Décembre 2021 une augmentation de capital d'un montant global de 27,3 Millions d'euros (1 million d'euro en capital et 26,2 millions d'euros en primes liées au capital) souscrite par ses actionnaires institutionnels historiques (3i Infrastructure plc, BpiFrance Investissement, GSO Capital, IRDI/SORIDEC, CAAE).

3.2 - Financement participatif

Pionnier de l'éolien en France, le Groupe VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leur potentiel en énergies renouvelables depuis plus de 27 ans. En 2012, l'opérateur en énergies vertes a été le précurseur d'un modèle inédit dans le secteur : redistribuer les richesses de ses projets aux riverains via l'investissement participatif. Dans ce contexte, le Groupe VALOREM a annoncé en mars 2021 la création d'un portail dédié à ses levées de fonds « Mon Parc VALOREM », hébergé sur la plateforme leader du secteur : Lendosphère. A fin 2021, le Groupe a réussi plus de 72 levées de fonds auprès de 5 100 prêteurs pour un montant cumulé de 17,8 M€.

3.3 - Evolution de l'équipe dirigeante

Le Groupe VALOREM a vu en 2021 évoluer sa gouvernance avec le départ du Directeur Général Frédéric Lanoë et l'arrivée de son successeur Philippe Tavernier.

3.4 - Incidences de la crise sanitaire

Dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, le Groupe a réussi à préserver la santé de ses collaborateurs tout en poursuivant son activité.

Du côté de l'exploitation, la pandémie n'a pas eu d'impact car le Groupe n'est pas soumis au risque marchand. Le Groupe a su ainsi montrer la résilience de son business model dans un contexte de fort ralentissement économique.

3.5 – Non-respect de covenant bancaires

Au 31 décembre 2021, 1 actif financier du Groupe ne respecte pas le ratio minimum de couverture du service de la dette. En conséquence le Groupe a reclassé en Financement courant l'intégralité de la dette restante due à hauteur de 2,3 M€. Ce cas de défaut a été remédié après la clôture via une injection de fonds propres.

3.6 – Entrées dans le périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre de consolidation sur l'exercice 2021 du fait du niveau de maturité des projets correspondants et de leurs dettes respectives qui ont été levées : Saint Secondin, La Fibat, Longueil, Valfin 2 et Vs Energies. Valcare a également intégré le périmètre ainsi que Honkamaki au travers de Valfin 2.

3.7 – Sorties du périmètre de consolidation

En 2021, Loupdar a été déconsolidée.

3.8 – Cessions de filiales non consolidées

Au cours de l'exercice, le Groupe VALOREM a cédé le projet éolien de Garonne et Canal (21 MW) générant 1,8 million de chiffre d'affaires de développement ainsi que 5,7 millions de plus-value nette de frais de cession présentée en chiffre d'affaires.

De plus, le Groupe a cédé le parc solaire de Montréal de 5 MW générant 1,2 million de chiffre d'affaires de développement.

3.9 – Suivi du redressement fiscal

Concernant la vérification de comptabilité effectuée en 2018, VALOREM a contesté le redressement et les discussions avec l'administration ont permis d'aboutir à un accord quant à un quantum de provision déductible en 2019.

Dans ce contexte, une provision pour impôt avait été dotée pour un montant de 5,2 M€ en 2019, venant compléter la provision dotée en 2018 à hauteur de 4,7 M€ pour tenir compte de l'impact estimé sur les années 2017 et 2018. Elle permettait de couvrir les conséquences financières du contrôle fiscal notamment en termes de pénalités (858 K€) et intérêts de retard (67 K€).

Au 31 décembre 2020, la provision avait été reprise à hauteur de 2,5 M€ suite à l'avis de mise en recouvrement reçu début 2021 au niveau du groupe fiscal. Elle tenait compte des dégrèvements d'IS au titre des exercices 2016 et 2019. Ainsi, la provision totale ressortait à 7,4 M€.

Le contrôle fiscal s'est achevé en juin 2021 : la provision a été reprise intégralement et la somme due a été constatée en dettes. Un échéancier de paiement a été mis en place s'étalant de juin 2021 à décembre 2022.

Au 31 décembre 2021 ; le solde restant à régler s'élève à 3,7 M€.

3.10 – Changements de méthode de consolidation

Au 31 décembre 2021, aucun changement de méthode de consolidation n'a été réalisé.

Notes annexes aux postes de l'actif

NOTE 4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Variation des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)

	déc. 2020	Acquisition	Diminution	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2021
Variations des valeurs brutes							
Frais de recherche et développement	1 675	-	-	-	-	-	1 675
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	2 056	189	-	-	-	341	2 586
Immobilisations incorporelles en cours	2 796	456	(4)	-	-	(150)	3 098
Autres immobilisations incorporelles	225	-	-	-	-	-	225
Total valeurs brutes	6 751	645	(4)	-	-	191	7 583
Variations des amortissements							
Amortissements des frais de développement	(616)	(335)	-	-	-	-	(951)
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(1 904)	(282)	-	-	-	-	(2 186)
Dépréciations des immos incorp en cours	(224)	-	64	-	-	-	(160)
Amortissements des autres immos incorp.	(20)	-	-	-	-	-	(20)
Total dépréciations et amortissements	(2 764)	(617)	64	-	-	-	(3 317)
Immobilisations incorporelles	3 987	28	60	-	-	191	4 266

	déc. 2019	Acquisition	Diminution	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2020
Variations des valeurs brutes							
Frais de recherche et développement	1 675	-	-	-	-	-	1 675
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 909	147	-	-	-	-	2 056
Immobilisations incorporelles en cours	2 193	603	-	-	-	-	2 796
Autres immobilisations incorporelles	225	-	-	-	-	-	225
Total valeurs brutes	6 002	749	-	-	-	-	6 751
Variations des amortissements							
Amortissements des frais de développement	(281)	(335)	-	-	-	-	(616)
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(1 802)	(102)	-	-	-	-	(1 904)
Dépréciations des immos incorp en cours	(245)	(71)	-	-	-	92	(224)
Amortissements des autres immos incorp.	(11)	(9)	-	-	-	-	(20)
Total dépréciations et amortissements	(2 338)	(518)	-	-	-	92	(2 764)
Immobilisations incorporelles	3 663	232	-	-	-	92	3 987

	déc. 2020	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2021
Variations des goodwills					
Goodwill	6 212	-	-	(6 212)	-
Total valeurs brutes	6 212	-	-	(6 212)	-

Le mouvement en colonne « Autres » affectant le poste de goodwill est la conséquence du traitement en achats d'actifs de la prise de contrôle de FHA décrite au paragraphe 1.1.4.

NOTE 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Variation des immobilisations corporelles au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros)

	déc. 2020	Acquisitions	Cessions	Nouveaux contrats	Fin de contrat	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2021
Variations des valeurs brutes									
Terrains	201	994	-	-	-	-	-	-	1 195
Constructions	29 939	-	-	-	-	-	-	3 603	33 542
Installations techniques, matériel & outillage	566 286	(0)	(26)	-	-	-	-	128 796	694 501
Autres immobilisations corporelles	74 351	689	(354)	-	-	-	-	10 904	86 144
Immobilisations corporelles en cours	125 298	57 784	(1 146)	-	-	(120)	-	(135 847)	45 970
Avances et acomptes s/immo. corp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'utilisation	46 853	-	-	9 295	(384)	-	-	-	55 764
Total valeurs brutes	842 928	59 467	(1 526)	9 295	(384)	(120)	-	7 456	917 115
Variations des amortissements									
Amortissement sur agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements des constructions	(7 795)	(1 531)	-	-	-	-	-	-	(9 327)
Amortissements install tech. matériel & outill.	(88 119)	(32 464)	24	-	-	-	-	-	(120 559)
Amortissements des autres immobilisations corp.	(14 572)	(3 909)	329	-	-	-	-	-	(18 152)
Dépréciations sur terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations des immobilisations corp. en cours	(3 797)	(95)	-	-	-	120	-	(598)	(4 370)
Dépréciations avances et acomptes s/immo. corp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements sur droits d'utilisation	(11 480)	(3 213)	-	-	384	-	-	-	(14 310)
Total amortissements	(125 764)	(41 213)	353	-	384	120	-	(598)	(166 718)
Immobilisations corporelles	717 164	18 253	(1 173)	-	-	-	-	6 858	750 397

	déc. 2019	Acquisitions	Cessions	Nouveaux contrats	Fin de contrat	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2020
Variations des valeurs brutes									
Terrains	187	-	-	-	-	14	-	-	201
Constructions	27 101	-	-	-	-	117	-	2 720	29 939
Installations techniques, matériel & outillage	421 036	35	(621)	-	-	78 066	-	67 770	566 286
Autres immobilisations corporelles	58 758	170	(11)	-	-	50	-	15 384	74 351
Immobilisations corporelles en cours	119 076	93 013	(30)	-	-	57	-	(86 818)	125 298
Avances et acomptes s/immo. corp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'utilisation	34 976	-	-	9 573	(1 550)	3 854	-	-	46 853
Total valeurs brutes	661 134	93 217	(662)	9 573	(1 550)	82 158	-	(943)	842 928
Variations des amortissements									
Amortissement sur agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements des constructions	(6 322)	(1 356)	-	-	-	(117)	-	-	(7 795)
Amortissements install. tech. matériel & outill.	(46 105)	(25 544)	362	-	-	(16 834)	-	-	(88 119)
Amortissements des autres immobilisations corp.	(11 318)	(3 215)	10	-	-	(49)	-	-	(14 572)
Dépréciations sur terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations des immobilisations corp. en cours	(1 992)	(728)	-	-	-	-	-	(1 077)	(3 797)
Dépréciations avances et acomptes s/immo. corp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements sur droits d'utilisation	(7 229)	(2 637)	-	-	-	(3 023)	-	-	(11 480)
Total amortissements	(72 966)	(33 480)	373	-	347	(20 023)	-	(1 077)	(125 764)
Immobilisations corporelles	588 168	59 737	(290)	-	-	62 136	-	(2 020)	717 164

Les mouvements présentés en colonne « Autres » correspondent principalement :

- Aux transferts faisant suite aux mises en service des parcs précédemment en « immobilisations corporelles en cours » vers « constructions », « installations techniques, matériel et outillage » ou « autres immobilisations corporelles » ;

- À l'ajustement de juste valeur des actifs du sous-groupe FHA pour 7 307 K€, conséquence du traitement de la prise de contrôle décrit au paragraphe 1.1.4. Conformément à la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », et compte tenu de l'identification d'un indice de perte de valeur (niveau des performances d'exploitation en 2020 et 2021) le Groupe a mis en œuvre un test de dépréciation sur les actifs du sous-groupe FHA. Ce test a conduit à obtenir une valeur recouvrable (déterminée sur la base de flux futurs de trésorerie actualisés) supérieure à la valeur comptable et donc à l'absence de comptabilisation d'une dépréciation.

Variation des droits d'utilisation au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros)

	déc. 2020	Acquisitions	Cessions	Nouveaux contrats	Fin de contrat	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2021
Variations des valeurs brutes des droits d'utilisations									
Droits d'utilisations éoliens et photovoltaïques	41 830	-	-	3 022	-	-	-	-	44 851
Droits d'utilisation des locations immobilières	3 916	-	-	6 273	(193)	-	-	-	9 996
Droits d'utilisation des matériels informatiques	635	-	-	-	-	-	-	-	635
Droits d'utilisation des matériels divers	473	-	-	-	(191)	-	-	-	281
Total valeurs brutes	46 853	-	-	9 295	(384)	-	-	-	55 764
Variations des amortissements des droits d'utilisations									
Amortissements sur droits d'utilisations éoliens et photovoltaïques	(10 077)	(2 430)	-	-	-	-	-	-	(12 507)
Amortissements sur droits d'utilisation des locations immobilières	(867)	(557)	-	-	193	-	-	-	(1 232)
Amortissements sur droits d'utilisation des matériels informatiques	(296)	(127)	-	-	-	-	-	-	(423)
Amortissements sur droits d'utilisation des matériels divers	(240)	(99)	-	-	191	-	-	-	(148)
Total amortissements	(11 480)	(3 213)	-	-	384	-	-	-	(14 310)
Droits d'utilisations	35 373	(3 213)	-	9 295	-	-	-	-	41 454

	déc. 2019	Acquisitions	Cessions	Nouveaux contrats	Fin de contrat	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2020
Variations des valeurs brutes des droits d'utilisations									
Droits d'utilisations éoliens et photovoltaïques	31 453	-	-	6 885	-	3 492	-	-	41 830
Droits d'utilisation des locations immobilières	2 275	-	(56)	2 495	(1 161)	363	-	-	3 916
Droits d'utilisation des matériels informatiques	918	-	-	-	(283)	-	-	-	635
Droits d'utilisation des matériels divers	331	-	-	193	(51)	-	-	-	473
Total valeurs brutes	34 976	-	(56)	9 573	(1 494)	3 854	-	-	46 853
Variations des amortissements des droits d'utilisations									
Amortissements sur droits d'utilisations éoliens et photovoltaïques	(5 387)	(1 856)	-	(113)	-	(2 721)	-	-	(10 077)
Amortissements sur droits d'utilisation des locations immobilières	(1 243)	(511)	-	(27)	1 216	(302)	-	-	(867)
Amortissements sur droits d'utilisation des matériels informatiques	(408)	(171)	-	-	283	-	-	-	(296)
Amortissements sur droits d'utilisation des matériels divers	(191)	(100)	-	-	51 139	-	-	-	(240)
Total amortissements	(7 229)	(2 637)	-	(141)	1 550	(3 023)	-	-	(11 480)
Droits d'utilisations	27 747	(2 637)	(56)	9 432	55	831	-	-	35 373

Informations complémentaires

NOTE 6

TITRES MIS EN EQUIVALENCE

(en milliers d'euros)

Identification des titres mis en équivalence au 31 déc. 2021	Valeur nette d'équivalence des titres	Résultat de l'exercice au 31 déc. 2021
LA LIMOUZINIÈRE ENERGIES	-	54
LES ROYEUX	-	(3)
LE HAUT BOSQUET	-	(3)
SOULANES ENERGIES	1 836	144
LHUITRE ENERGIES	1 202	92
LOUPDAT	-	(229)
CŒUR MEDOC	-	(24)
Total	3 038	32

Poste	LA LIMOUZINIÈRE ENERGIES	SOULANES ENERGIES	LHUITRE ENERGIES
Actif non courant	4 088	18 800	10 222
Actif courant	470	1 882	2 528
Total actif	4 559	20 681	12 750
Capitaux propres	(1 898)	9 180	7 216
Passif non courant	4 036	9 783	5 231
Passif courant	2 420	1 719	303
Total passif	4 559	20 681	12 750
Chiffre d'affaires	1 114	3 308	2 698
Résultat net	143	719	554

Des passifs ont été comptabilisés dans le poste 'Provisions' au titre de l'obligation du Groupe de financer les pertes des entreprises associées (La Limouzinière Energies) à hauteur de 862 K€ au 31/12/2021.

Identification des titres mis en équivalence au 31 déc. 2020	Valeur nette d'équivalence des titres	Résultat de l'exercice au 31 déc. 2020
LA LIMOUZINIÈRE ENERGIES	-	95
LES ROYEUX	-	(2)
LE HAUT BOSQUET	-	(2)
SOULANES ENERGIES	1 315	136
LHUITRE ENERGIES	1 159	132
LOUPDAT ENERGIES	-	(6)
CŒUR MEDOC	-	(24)
VOYRINKANGAS	-	-
SAUNAMAA	-	-
SOUS GROUPE FHA	-	(3 250)
HOLD CO FHA 1	-	(2 154)
HOLD CO FHA 2	-	(948)
MEZZA 5	-	1 603
FORCE HYDRAULIQUE ANTILLAISE	-	(1 752)
Total	2 474	(2 922)

Poste	LA LIMOUZINIÈRE ENERGIES	SOULANES ENERGIES	LHUITRE ENERGIES	FORCE HYDRAULIQUE ANTILLAISE
Actif non courant	4 626	20 126	11 462	-
Actif courant	839	2 947	2 481	-
Total actif	5 464	23 073	13 944	-
Capitaux propres	(2 040)	9 669	6 958	-
Passif non courant	5 400	10 615	5 404	-
Passif courant	2 104	2 790	1 581	-
Total passif	5 464	23 073	13 944	-
Chiffre d'affaires	1 316	3 594	3 064	4 356
Résultat net	251	678	792	(3 435)

NOTE 7 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Variation des actifs financiers non courants au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros)

	déc. 2020	Augmen- tation	Diminu- tion	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Réévalua- tion	Reclasse- ment	Autres	déc. 2021
Variation des actifs financiers non courants									
Titres de participation	3 874	75	(192)	1	-	-	-	-	3 758
Prêts aux entreprises non consolidées	15 163	2 927	(0)	-	-	-	-	-	18 090
Actifs financiers dérivés non courants	-	-	-	-	-	7 871	-	203	8 074
Dépôts et cautionnements versés	617	1 145	(3)	-	-	-	-	-	1 759
Actifs financiers non dérivés non courants	3 266	3 548	(2 701)	-	-	-	262	-	4 375
Total valeurs brutes	22 920	7 695	(2 895)	1	-	7 871	262	203	36 056
Variations des dépréciations									
Dépréciations des titres de participations	(2 103)	(449)	477	-	-	-	-	-	(2 074)
Dépréciations des prêts aux entreprises non consolidées	(7 645)	(771)	3 986	-	(186)	-	-	-	(4 616)
Total amortissements	(9 748)	(1 220)	4 463	-	(186)	-	-	-	(6 690)
Actifs financiers non courants	13 171	6 476	1 568	1	(186)	7 871	262	203	29 366

	déc. 2019	Augmen- tation	Diminu- tion	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Réévalua- tion	Reclasse- ment	Autres	déc. 2020
Variation des actifs financiers non courants									
Titres de participation	3 926	732	(79)	(704)	-	-	-	-	3 874
Prêts aux entreprises non consolidées	24 217	757	(9 811)	-	-	-	-	-	15 163
Actifs financiers dérivés non courants	695	-	-	-	-	(695)	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés	3 889	87	(3 359)	-	-	-	-	-	617
Actifs financiers non dérivés non courants	3 909	1 435	(1 991)	-	-	-	(87)	-	3 266
Total valeurs brutes	36 627	3 018	(15 240)	(704)	-	(695)	(87)	-	22 920
Variations des dépréciations									
Dépréciations des titres de participations	(1 671)	(2 103)	1 671	-	-	-	-	-	(2 103)
Dépréciations des prêts aux entreprises non consolidées	(7 774)	(7 831)	7 959	-	-	-	-	-	(7 645)
Total amortissements	(9 445)	(9 934)	9 630	-	-	-	-	-	(9 748)
Actifs financiers non courants	27 183	(6 915)	(5 609)	(704)	-	(695)	(87)	-	13 171

Les informations sur les Actifs financiers dérivés figurent en note 27.

NOTE 8 STOCKS ET EN-COURS

Présentation des stocks et en-cours au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros)

	déc. 2021			déc. 2020		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	43	(9)	34	42	(8)	35
Stocks en cours	3 980	39	4 019	3 295	34	3 328
Stocks - pdts finis et intermédiaires	47	(20)	27	54	(18)	37
Total stocks et en-cours	4 070	10	4 080	3 391	8	3 399

NOTE 9 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS, AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

Présentation des clients, comptes rattachés et autres actifs courants et non courants au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros)

CRÉANCES D'EXPLOITATION	déc. 2021			déc. 2020
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	35 786	(2 094)	33 692	21 320
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	35 786	(2 094)	33 692	21 320
Créances sur personnel & org. Sociaux	57	-	57	89
Créances fiscales hors IS	21 468	-	21 468	33 884
Etat, Impôt sur les bénéfices	1 234	-	1 234	93
Comptes courants - actif	1 158	-	1 158	3 115
Autres créances	3 474	-	3 474	2 558
Charges constatées d'avance	1 239	-	1 239	1 181
Autres actifs courants	28 632	-	28 632	40 922
Autres créances non courantes	1 304	-	1 304	4
Autres actifs courants et non courants	65 722	(2 094)	63 627	62 246

Les comptes courants actifs correspondent principalement aux avances de fonds aux sociétés mises en équivalence et non consolidées.

Echéancier des créances d'exploitation
(en milliers d'euros)

CRÉANCES D'EXPLOITATION	déc. 2021	< N+1	de N+2 à N+5	> N+5
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	33 692	33 692		
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	33 692	33 692		
Créances sur personnel & org. Sociaux	57	57		
Créances fiscales hors IS	21 468	21 468		
Etat, Impôt sur les bénéfices	1 234	1 234		
Comptes courants - actif	1 158	1 158		
Autres créances	3 476	3 476		
Charges constatées d'avance	1 239	1 239		
Autres actifs courants	28 632	28 632		
Autres créances non courantes	1 304	-	1 304	
Autres actifs courants et non courants	63 627	63 627		

Ancienneté des créances clients
(en milliers d'euros)

Clients et comptes rattachés	Valeur comptables à la clôture	Non échus	Echus à la clôture (en jours)					Total échus
			<30	31-90	90-180	180-360	>360	
au 31 déc. 2020	23 414	6 137	10 274	2 224	790	1 050	2 940	17 277
au 31 déc. 2021	35 786	8 611	23 405	51	541	138	3 041	27 176

NOTE 10
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Présentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie
(en milliers d'euros)

DISPONIBILITÉS	déc. 2021	déc. 2020	déc. 2019
VMP - Equivalents de trésorerie	28 474	20 472	300
Disponibilités	90 429	93 943	28 818
Intérêts courus non échus s/ dispo.	-	-	-
Trésorerie active	118 903	114 415	29 118
Concours bancaires (trésorerie passive)	37	-	101
Trésorerie passive	37	-	101
Trésorerie nette	118 866	114 415	29 017

Les équivalents de trésorerie correspondent essentiellement à des placements à court terme ayant une forte liquidité.

Notes annexes aux postes du passif

NOTE 11
CAPITAUX PROPRES

Les mouvements affectant les capitaux propres du Groupe VALOREM au cours des exercices 2020 et 2021 sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2020, le capital social était composé de 17 302 titres d'une valeur nominale de 488 euros soit un total de 8 443 376 euros.

Au 31 décembre 2021, le capital social était composé de 1 908 006 titres d'une valeur nominale de 5 euros soit un total de 9 540 030 euros.

NOTE 12
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Le Groupe a consenti à des tiers détenant des participations ne donnant pas le contrôle dans certaines sociétés consolidées, des options de vente sur tout ou partie de leur participation dans ces sociétés. Une dette financière a ainsi été constatée pour un montant correspondant à la valeur actuelle du prix d'exercice de

l'option. Ces participations ne donnant pas le contrôle sont incluses dans les autres financements non courants du bilan.

Variation de la période
(en milliers d'euros)

	2021	2020
Au 1er janvier	1 701	1 623
Nouvelles options comptabilisées		
Exercices d'options		
Variation de la valeur actuelle des options	-	77
Au 31 décembre	1 701	1 701

Identification des participations ne donnant pas le contrôle (en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2021	Réserves attribuées aux participations ne donnant pas le contrôle	Résultat de l'exercice attribué aux participations ne donnant pas le contrôle
SAINTE ROSE	3 551	611
LA LUZETTE ENERGIES	1 541	181
MEZZA 5	734	(68)
FHA 1	(1 055)	(150)
Autres	2 153	(270)
Total	6 924	304

Poste	SAINTE ROSE ENERGIES	FHA 1	LA LUZETTE ENERGIES
Actif non courant	57 536	(7 038)	3 557
Actif courant	2 411	(8 145)	3 457
Total actif	59 946	(15 183)	7 013
Capitaux propres	11 360	(8 404)	4 920
Passif non courant	43 133	44 139	1 271
Passif courant	5 454	4 170	823
Total passif	59 946	39 905	7 013
Chiffre d'affaires	7 301		3 191
Résultat net	790	335	335

Au 31 décembre 2020	Réserves attribuées aux participations ne donnant pas le contrôle	Résultat de l'exercice attribué aux participations ne donnant pas le contrôle
SAINTE ROSE	3 149	567
LA LUZETTE ENERGIES	1 514	181
FHA 1	(1 224)	-
Autres	389	(320)
Total	3 828	429

Poste	SAINTE ROSE ENERGIES	FHA 1	LA LUZETTE ENERGIES
Actif non courant	59 688	53 170	3 483
Actif courant	1 887	4 472	3 106
Total actif	61 575	57 641	6 589
Capitaux propres	9 340	(2 122)	2 470
Passif non courant	47 215	764	1 186
Passif courant	5 020	58 999	2 933
Total passif	61 575	57 641	6 589
Chiffre d'affaires	6 200		3 427
Résultat net	1 621		518

NOTE 13 PROVISIONS

Variation des provisions (en milliers d'euros)

	déc. 2020	Dotations	Reprises	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2021
Provisions pour démantèlement	6 742	-	-	-	-	1 642	8 384
Autres provisions pour charges et retraites	1 268	-	-	-	-	-	1 268
Provisions pour pensions	1 510	220	-	-	-	(80)	1 649
Provisions pour litiges	238	-	(136)	-	-	-	102
Provisions pour risques	1 327	207	-	-	-	(1)	1 533
Titres mis en équivalence	2 188	-	-	-	-	(1 326)	862
Sous total provisions non courantes	13 273	426	(136)	-	-	235	13 798
Provisions pour risques	-	220	-	-	-	(220)	-
Sous-total provisions courantes	-	220	-	-	-	(220)	-
Total provisions	13 273	646	(136)	-	-	15	13 799

Les provisions pour démantèlement correspondent aux coûts futurs estimés (tenant compte d'une actualisation financière) pour la remise en état des sites d'exploitation (éolien et photovoltaïque) qui seront à la charge du Groupe conformément à des dispositions légales ou contractuelles.

Il n'existe pas de litiges individuellement significatifs.

La colonne « Autres » correspond principalement à la quote-part négative des sociétés mises en équivalence, ainsi qu'aux nouvelles provisions pour démantèlement relatives aux nouveaux parcs.

Le détail des titres mis en équivalence est présenté en Note 6 – Titres mis en équivalence.

Provisions pour indemnités de fin de carrière (en milliers d'euros)

MOUVEMENTS DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE	déc. 2021	déc. 2020
Ouverture de l'exercice	1 510	1 018
Coûts de l'engagement	220	148
Intérêts	-	8
Gains ou pertes actuariels	(80)	336
Clôture de l'exercice	1 649	1 510

HYPOTHÈSES RETENUES	déc. 2021	déc. 2020
Âge de départ à la retraite	62 ans	62 ans
Taux de charges sociales	40%	40%
Taux d'actualisation	0,98%	0,34%
Table de mortalité	INSEE 2021	INSEE 2019
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	1% à 2%	1% à 2%
Taux de rotation	Entre 0 et 8% selon l'âge	Entre 0 et 8% selon l'âge

NOTE 14 DETTES FINANCIÈRES

Variation des dettes financières au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros)

	déc. 2020	CASH		NON-CASH		déc. 2021
		Augmentation	Diminution	Nouveaux contrats	Autres	
Emprunts obligataires	52 478	-	-		(1 011)	51 467
Emprunts auprès des établiss. de crédit	605 199	23 265	-		(16 720)	611 744
Autres emprunts et dettes assimilées	6 633	1 269	(1 620)		378	6 660
Dettes locatives	30 515	-	(2 920)	8 107	(1 041)	34 660
Put sur minoritaires	1 701		-		-	1 701
Sous total emprunts et dettes financières non courants	696 526	24 534	(4 540)	8 107	(18 395)	706 232
Emprunts obligataires	610	-	(610)		610	610
Emprunts auprès des établiss. de crédit	59 444	46 077	(60 615)		17 644	62 550
Autres emprunts et dettes assimilées	677	1 984	(667)		(378)	1 617
Intérêts courus sur emprunts	547	477	(315)		-	709
Dettes locatives	2 367	-	-		1 041	3 408
Concours bancaires courants	91	-	-		(31)	59
Sous total emprunts et dettes financières courants	63 735	48 538	(62 207)		18 886	68 953
Total Emprunts et dettes financières	760 261	73 072	(66 747)	8 107	491	775 184

	jan. 2020	CASH		NON-CASH			déc. 2020	
		Augmentation	Diminution	Nouveaux contrats	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre		Autres
Emprunts obligataires	53 567	2 050	(2 529)		-	-	(610)	52 478
Emprunts auprès des établiss. de crédit	411 015	391 337	(232 275)		51 283	-	(16 161)	605 199
Autres emprunts et dettes assimilées	6 337	1 954	(244)		-	(255)	(1 161)	6 633
Dettes locatives	23 259	(0)	(2 155)	5 845	748	-	2 818	30 515
Put sur minoritaires	1 623	77	-		-	-	-	1 701
Sous total emprunts et dettes financières non courants	495 802	395 419	(237 204)	5 845	52 032	(255)	(15 115)	696 526
Emprunts obligataires	610	-	(610)		-	-	610	610
Emprunts auprès des établiss. de crédit	48 072	47 786	(47 375)		-	-	10 961	59 444
Autres emprunts et dettes assimilées	974	-	(1 057)		-	-	760	677
Intérêts courus sur emprunts	401	485	(376)		34	-	1	547
Dettes locatives	1 773	-	-	35	197	-	363	2 367
Concours bancaires courants	106	-	-		-	-	(15)	91
Sous total emprunts et dettes financières courants	51 935	48 271	(49 418)	35	231	-	12 681	63 735
Total Emprunts et dettes financières	547 737	443 690	(286 622)	5 880	52 263	(255)	(2 434)	760 261

Les dettes auprès des établissements de crédit concernent principalement les financements des parcs : ils ont généralement des maturités comprises entre 15 et 20 ans, et des taux variables.

Les emprunts obligataires sont principalement au niveau de la société VALOREM et seront amortis entre 2025 et 2031.

En 2020, la colonne « Entrée de périmètre » correspondait au changement de méthode de consolidation de l'entité FHA1-IG (cf. Note -2 – Périmètre de consolidation).

Les augmentations de la période correspondent principalement à la levée de la dette pour les parcs en construction. Les diminutions correspondent aux remboursements des emprunts réalisés au cours de la période. Les mouvements présentés en colonne « Autres » correspondent principalement à des reclassements de courants à non courants.

Echéancier des dettes financières (en milliers d'euros)

	déc. 2021	N+1	N+2 à N+5	> N+5
Emprunts obligataires	52 077	610	15 386	36 081
Emprunts auprès des établiss. de crédit	674 294	62 550	229 522	382 222
Autres emprunts et dettes assimilées	8 276	1 617	6 660	-
Intérêts courus sur emprunt	709	709	-	-
Dettes locatives	38 069	3 408	13 191	21 470
Put sur minoritaires	1 701			1 701
Concours bancaires courants	59	59	-	-
Dettes financières	775 184	68 953	264 759	441 474

Analyse des dettes par devise et par taux (en milliers d'euros)

	déc. 2021	Taux fixe	Taux variable	Euros	Autres devises
Emprunts obligataires	52 077	52 077	-	52 077	-
Emprunts auprès des établiss. de crédit	674 294	-	674 294	674 294	-
Autres emprunts et dettes assimilées	8 276	8 276	-	8 276	-
Intérêts courus sur emprunt	709	-	709	709	-
Dettes locatives	38 069	38 069	-	38 069	-
Put sur minoritaires	1 701	1 701	-	1 701	-
Concours bancaires courants	59	59	-	59	-
Dettes financières	775 184	100 181	675 003	775 184	-

Les dettes à taux variables de 675 003 K€ sont couvertes à hauteur de 591 022 K€ par des swaps de taux.

NOTE 15 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS, AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Présentation des dettes fournisseurs et comptes rattachés et des autres passifs courants et non courants au 31 décembre 2021
(en milliers d'euros)

	déc. 2021	déc. 2020
Fournisseurs	20 029	19 175
Fournisseurs et comptes rattachés	20 029	19 175
Dettes sociales	4 992	4 623
Dettes fiscales	22 444	30 523
Comptes courants - passif	4 325	5 903
Autres dettes / avoir clients	12 445	869
Produits constatés d'avance	(92)	154
Autres passifs courants	44 114	42 072
Autres dettes non courantes / subvention d'investissement	7 612	9 676
Autres passifs courants et non courants	71 754	70 923

Echéancier des dettes fournisseurs et comptes rattachés et des autres passifs courants
(en milliers d'euros)

ECHEANCIER DES DETTES D'EXPLOITATION	déc. 2021	< N+1	N+2 à N+5	> N+5
Fournisseurs	20 029	20 029	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	20 029	20 029	-	-
Dettes sociales	4 992	4 992	-	-
Dettes fiscales	22 444	22 444	-	-
Comptes courants - passif	4 325	4 325	-	-
Autres dettes / avoir clients	12 445	12 445	-	-
Produits constatés d'avance	(92)	(92)	-	-
Autres passifs courants	44 114	44 114	-	-
Autres dettes non courantes	7 612	-	7 612	-
Dettes d'exploitation	71 754	64 143	7 612	-

NOTE 16 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

16.1 - Risques de taux

Afin de se couvrir contre la variation des taux d'intérêt des emprunts souscrits dans le cadre du financement de ses centrales de production, le Groupe a recours à des swaps de taux. Au 31 décembre 2021, la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est appliquée pour ces instruments financiers dérivés. Les flux d'intérêts relatifs à ces swaps de taux seront reconnus en résultat sur la durée des financements en liaison avec les charges d'intérêt de l'emprunt couvert.

Plusieurs emprunts ont fait l'objet d'une couverture par des instruments financiers de type SWAP de taux dont la juste valeur nette positive s'élève à 1 679 K€ au 31 décembre 2021 (contre une juste valeur nette négative de 20 323K€ au 31 décembre 2020) et dont la maturité est comprise entre 7 et 15 ans.

Le Groupe est exposé aux risques de marché par ses activités d'investissements. Cette exposition est

principalement liée aux fluctuations des taux d'intérêts variables non hedgés de ses dettes projets.

Les couvertures sur le risque de taux d'intérêt sont effectuées au moyen d'instrument contractés de gré à gré, avec des contreparties de premier rang. Le Groupe contracte des instruments financiers afin de se couvrir sur ses dettes à taux variables, avec pour cible un minimum de 75% du nominal en alignant ces instruments dérivés sur les durées, les taux de référence, les périodes d'intérêt et les amortissements attendus des prêts qui font l'objet de ces couvertures.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif de limiter et de maîtriser les variations des taux d'intérêt et leurs répercussions sur le résultat et les flux de trésorerie futurs.

Le tableau ci-dessous synthétise l'exposition nette au risque de taux, avant et après opérations de couverture :

Au 31 décembre 2021 en milliers d'euros	Passifs financiers avant couverture		Passifs financiers après couverture	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an	6 160	62 792	50 388	18 565
De 1 an à 5 ans	30 141	234 617	134 906	129 852
Plus de 5 ans	61 015	380 458	447 059	(5 586)
Total	97 317	677 867	632 353	142 832

Analyse de sensibilité pour les instruments à taux variable (en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2021	Juste valeur	Ajustement de valeur Hausse de 1%	Ajustement de valeur Baisse de 1%
Swaps de taux d'intérêt	1 679	42 284	(44 656)
Total	1 679	42 284	(44 656)

16.2 - Risques de change

A ce jour, le Groupe n'est pas exposé à un risque de change sur les actifs en opération, ses actifs étant systématiquement financés dans la devise fonctionnelle.

16.3 - Risques de contrepartie

Le Groupe contractualise avec de nombreux fournisseurs et sous-traitants, leur insolvabilité ne pourrait donc avoir de conséquences significatives sur l'activité.

Concernant les contrats de vente d'électricité, le Groupe considère que le risque de contrepartie lié aux comptes clients est non significatif au regard de la qualité des signataires de ces contrats.

Enfin, le Groupe place ses disponibilités, quasi-disponibilités et conclut des contrats de taux d'intérêt auprès d'institutions financières de premier rang.

16.4 - Risques de liquidité

La position de liquidité se décompose comme suit :

LIQUIDITÉ DISPONIBLE	déc. 2021	déc. 2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	118 903	114 415
Autorisations de découverts disponibles	25 000	25 000
Total	143 903	139 415

NOTE 17 ENGAGEMENTS HORS BILAN

17.1 - Engagements donnés

La société VALOREM s'est également portée garante auprès de plusieurs sociétés du groupe et vis-à-vis de différents tiers au titre de crédits complémentaires ou de contrats de fournitures pour un montant total de 19 608 K€.

La société VALOREM s'est portée caution de Valrea au profit de différents tiers (ArcelorMittal, Sungrow, Zimmermann Solar et ZURICH) pour un montant total de 11 676 K€.

La société VALOREM a nanti des titres et / ou des comptes courants (Tôtes, Hombleux, Baalon, Saint Marcel, Montbartier, Maillol et Mezza 6) envers la Société Générale, Natixis Energéco, BPCE, ING, Banque postale, BPI, CAA pour un montant total de 164 462 K€.

La société Mezza a nanti des titres Vasco ainsi que des créances au titre de la convention de prêt d'associé (entre Mezza et Vasco) vis-à-vis d'AUXIFIP. De son côté, Vasco a nanti des titres concernant toutes les SPV détenues envers la banque postale, SMBC et AUXIFIP pour un montant total de 180 000 K€.

Diverses sociétés ont nanti des créances professionnelles et du matériel vis-à-vis de plusieurs banques pour un montant total de 237 311 K€.

Les sociétés Lassicourt, Resse, Noe, Camiac, Alzonne, Saint Helene et Billom ont procédé à l'affectation hypothécaire au profit de Natixis Energéco, BPI, pour un montant de 650 K€.

17.2 - Engagements reçus

BNP Paribas, BTP Banque, Atradius et d'autres organismes financiers ont donné des garanties d'exécution à Valrea pour un montant total de 332 K€ au bénéfice de l'Etat et d'autres institutions.

La Société Générale a souscrit un engagement par signature pour le compte de VALOREM à hauteur de 90 K€.

Notes annexes aux postes du compte de résultat

NOTE 18 CHIFFRES D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Répartition par zone géographique (en milliers d'euros)

	déc. 2021	déc. 2020
Chiffre d'Affaires consolidé	101 856	89 214
France	101 856	89 214
Europe hors France	-	-
Total par zone géographique	101 856	89 214
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence [dans le prolongement de l'activité du Groupe]	11 887	20 996
France	12 082	21 161
Europe hors France	(195)	(165)
Total par zone géographique	11 887	20 996

Répartition par secteur d'activité (en milliers d'euros)

	déc. 2021	déc. 2020
Chiffre d'Affaires consolidé	101 856	89 214
Electrique	87 005	79 546
Développement	9 575	3 138
Construction	574	777
Maintenance	4 001	3 696
Autres	701	2 057
Total par secteur d'activité	101 856	89 214
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence [dans le prolongement de l'activité du Groupe]	11 887	20 996
Electrique	5 470	16 817
Développement	7 252	(485)
Construction	466	4 819
Maintenance	174	(4)
Autres	(1 476)	(152)
Total par secteur d'activité	11 887	20 996

Les informations au titre du carnet de commande et des actifs / passifs de contrat ne seront pas fournies car jugées non significatives.

NOTE 19 PERSONNEL ET EFFECTIF

Présentation des effectifs

	déc. 2021	déc. 2020
Effectif moyen par catégorie		
Cadres	256	205
Employés, Agents de maîtrise et techniciens	58	66
Total de l'effectif moyen	314	271
Charges de personnel		
Rémunération du personnel	(15 653)	(12 858)
Charges de sécurité soc et de prevoyance	(6 988)	(5 586)
Autres charges	(2 116)	(1 799)
Total charges du personnel	(24 757)	(20 243)

NOTE 20 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Présentation des amortissements et provisions (en milliers d'euros)

	déc. 2021	déc. 2020
Dotations amortissements immobilisations incorporelles	(597)	(446)
Dotations amortissements immobilisations corporelles	(41 187)	(32 754)
Variations nettes des amortissements sur immobilisations	(41 784)	(33 200)
Dépréciations immobilisations incorporelles	(20)	(71)
Dépréciations immobilisations corporelles	(668)	(1 073)
Dépréciations des créances clients et autres créances courantes	(1 214)	(3 521)
Dotations aux provisions	(95)	(780)
Dotation des amortissements (hors immobilisations) et dépréciations	(1 998)	(5 445)
Reprises de dépréciations d'immobilisations	84	92
Reprises sur dépréciations des créances clients et autres créances courantes	1 113	3 140
Reprise aux provisions	591	517
Reprise des amortissements (hors immobilisation) et dépréciations	1 789	3 749
Total amortissements et provisions	(41 993)	(34 896)

Les dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles sont notamment constituées de 37 931 K€ de dotations relatives aux parcs en exploitation (30 209 K€ en 2020) et de 2 944 K€ des dotations aux amortissements des droits d'utilisation des actifs corporels conformément à la norme IFRS 16 (contre 2 637 K€ en 2020).

Les dotations et reprises aux provisions concernent les provisions sur titres non consolidés à fin 2021.

Le groupe applique une méthode de dépréciation des stocks et immobilisations en-cours qui consiste à ne déprécier que les projets présentant un des risques suivants : autorisations refusées, absence de tarif ou développement dans une zone présentant des incertitudes.

NOTE 21 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

Présentation des autres produits et charges opérationnels (en milliers d'euros)

	déc. 2021	déc. 2020
Réévaluation de la quote part antérieurement détenue suite aux acquisitions complémentaires	-	4 364
Plus ou moins value sur cession d'immobilisations	(58)	(1)
Subventions d'investissement virées au résultat	176	175
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1 613)	1 197
Total	(1 494)	5 735

La réévaluation de la quote-part antérieurement détenue s'expliquait principalement par la prise de contrôle du sous-groupe FHA à hauteur de 3 727K€.

NOTE 22 RÉSULTAT FINANCIER

Présentation du résultat financier (en milliers d'euros)

	déc. 2021	déc. 2020
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	152	2
Coût de l'endettement financier brut	(10 431)	(10 194)
Reprises sur dépréciations sur actifs financiers	5 223	9 630
Produits financiers divers	1 503	3 027
Sous total autres produits financiers	6 726	12 657
Dotations aux dépréciations sur actifs financiers	(1 695)	(11 362)
Charges financières diverses	(8 735)	(9 518)
Sous total autres charges financières	(10 430)	(20 880)
Résultat Financier	(13 983)	(18 414)

Les produits financiers divers sont principalement composés du mouvement de transfert de charges d'intérêts financiers dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles. Les charges financières diverses sont principalement composées d'intérêts sur swap et des charges financières sur droit d'utilisation qui représentent - 685 K€ en 2021 et -621K€ en 2020.

NOTE 23 IMPÔTS

Le taux d'impôt retenu est de 26.5% en 2021 pour toutes les entités y compris celles faisant partie du groupe d'intégration fiscale.

En outre, en application de la nouvelle Loi de finance, des taux d'impôt dégressifs ont été appliqués pour tous les impôts différés qui se dénoueront à compter de 2021 pour arriver à un taux de 25% à compter de 2022.

Présentation de la ventilation de la charge d'impôt au 31 décembre 2021 et 2020 (en milliers d'euros)

VENTILATION DE LA CHARGE / PRODUIT D'IMPOT	déc. 2021	déc. 2020
Charge / (produit d'impôt courant)	(556)	1 116
Charge / (produit d'impôt différé)	6 294	(6 830)
CVAE	(634)	(1 175)
Total de l'impôt	5 103	(6 889)

Présentation de la preuve d'impôt au 31 décembre 2021 et 2020 (en milliers d'euros)

PREUVE D'IMPÔT	déc. 2021	déc. 2020
Résultat net des activités poursuivies	3 007	(4 307)
Charge / Produit d'impôt hors CVAE	5 738	(5 713)
Résultat consolidé avant impôt	(2 731)	1 406
Taux d'impôt théorique	26,50%	28,00%
Impôt théorique calculé	724	(394)
Impacts		
Incidence des différences permanentes	1 682	1 191
Incidence des amortissements sur immobilisations incorporelles et Goodwill	(217)	(1 125)
Incidence de l'intégration fiscale et de l'activation des déficits	2 760	(4 771)
Incidence des mises en équivalence	129	291
Incidence des différences et variations de taux	395	603
Incidence des plus ou moins values de consolidation	-	-
Autres	264	(1 508)
Total de la charge ou produit d'impôt	5 737	(5 713)

Ventilation des actifs (passifs) nets d'impôts différés (en milliers d'euros)

	déc. 2021	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé en autres éléments du résultat global	Comptabilisé directement en capitaux propres	déc. 2020
Différences temporaires	547	547	-	-	619
Impôts différés sur juste-valeur des parcs (IAS 16)	(34 037)			(34 037)	(38 415)
Impôts différés sur juste-valeur des swaps (IFRS 9)	133	6 568	(6 435)		6 304
Impôts différés sur élimination des provisions réglementées	(27 473)	(27 473)			(24 953)
Autres retraitements fiscaux et d'harmonisations	(768)	(768)	-	-	(900)
Impôts différés (Elim. Marges sur stocks)	43 620	43 620			42 575
Activation de reports déficitaires	10 936	10 936			7 171
Limitation des impôts différés	1 074	1 171	(97)		1 606
Sous-total impôts différés nets avant activation et limitation	(17 979)	22 493	(6 435)	(34 037)	(14 769)
Activation (limitation) d'impôts différés	12 009	12 107	(97)	-	8 777
Total Impôts différés nets	(5 969)	34 600	(6 532)	(34 037)	(5 992)
Actifs d'impôts différés	16 772				14 233
Passifs d'impôts différés	(22 741)				(20 225)
Total Impôts différés nets	(5 970)				(5 992)

	N+1	N+2	N+3	N+4	>N+4	Total
Echéancier des impôts différés hors activation et limitation	832	(632)	(764)	(652)	(16 763)	(17 979)

Au 31 décembre 2021 compte tenu du fait que leur récupération est jugée probable dans un avenir proche, le Groupe VALOREM a constaté dans ses comptes consolidés des actifs d'impôts différés au titre de ses déficits reportables pour un montant de 2,8 millions d'euros sur l'exercice 2021. Ces actifs d'impôts différés ont principalement été constatés chez Ablaincourt et le sous-groupe FHA.

Notes complémentaires

NOTE 24
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

NOTE 25
RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS
ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants ont perçu les rémunérations suivantes :

en milliers d'euros	2021	2020
Avantages du personnel à court terme	1 185	878
Indemnités de fin de contrat de travail	61	-
Total	1 246	878

Aucune transaction entre parties liées ayant un caractère significatif existe au sein du Groupe VALOREM.

NOTE 26
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 329 K€.

en milliers d'euros	Autres Services		Certifications des comptes N HT		Régularisation certifications des comptes N-1 HT		Total	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
BSF Audit	3	5	113	165	84	-	200	170
Fiduciaire Experts Audit	58	3	-	75	58	-	116	78
KPMG	16	-	41	65	89	-	146	65
H3P	-	-	-	16	-	-	-	16
YCC Audit et Conseil	-	-	3	-	-	-	3	-
Total	77	8	157	321	231	-	465	329

NOTE 27
JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La juste valeur d'un actif et d'un passif est le prix qui serait convenu entre des parties libres de contracter et opérant aux conditions du marché. La détermination de la juste valeur doit être fondée sur des données de marché observables qui fournissent l'indication la plus fiable de la juste valeur d'un instrument financier.

Les niveaux de classification dans la hiérarchie de la juste valeur sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix coté sur un marché actif ;
- Niveau 2 : prix coté sur un marché actif pour un instrument similaire, ou autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables ;

- Niveau 3 : technique d'évaluation incorporant des paramètres non observables.

Pour les swaps, les emprunts et les dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, la juste valeur est déterminée sur la base des flux contractuels actualisés aux taux d'intérêts du marché. La juste valeur des dettes fournisseurs, des créances clients ainsi que des autres créances et dettes à court terme est jugée correspondre approximativement à leur valeur nette comptable, l'effet de l'actualisation des flux futurs de trésorerie n'étant pas significatif compte tenu de leur nature à court terme.

Au 31 décembre 2021 en milliers d'euros	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Prêts et créances au coût amorti	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Juste valeur par autres éléments du résultat global
Instruments financiers dérivés	2	8 074	8 074				8 074
Autres actifs financiers non courants	3	21 293	21 293	21 293			
Clients et comptes rattachés	-	33 692	33 692	33 692			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	118 903	118 903		118 903		
Autres actifs courants hors actifs fiscaux et sociaux	3	7 430	7 430	7 430			
Total Actifs financiers		189 391	189 391	62 414	118 903		8 074
Dettes financières non courantes hors put	2	704 531	704 531			704 531	
Put sur minoritaires	3	1 701	1 701			1 701	
Instruments financiers dérivés	2	6 163	6 163				6 163
Dettes financières courantes	2	68 953	68 953			68 953	
Fournisseurs et comptes rattachés	-	20 029	20 029			20 029	
Autres passifs courants hors passifs fiscaux et sociaux	3	16 678	16 678			16 678	
Total Passifs financiers		818 054	818 054			811 891	6 163

Au 31 décembre 2020 en milliers d'euros	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Prêts et créances au coût amorti	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Juste valeur par autres éléments du résultat global
Instruments financiers dérivés	2	-	-				-
Autres actifs financiers non courants	3	13 171	13 171	13 171			
Clients et comptes rattachés	-	21 320	21 320	21 320			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	114 415	114 415		114 415		
Autres actifs courants hors actifs fiscaux et sociaux	3	6 855	6 855	6 855			
Total Actifs financiers		155 761	155 761	41 347	114 415		-
Dettes financières non courantes hors put	2	694 825	694 825			694 825	
Put sur minoritaires	3	1 701	1 701			1 701	
Instruments financiers dérivés	2	20 323	20 323				20 323
Dettes financières courantes	2	63 735	63 735			63 735	
Fournisseurs et comptes rattachés	-	19 175	19 175			19 175	
Autres passifs courants hors passifs fiscaux et sociaux	3	6 926	6 926			6 926	
Total Passifs financiers		806 685	806 685			786 362	20 323

Rapport du Commissaires aux comptes

VALOREM S.A.S.

Siège social : 213 Cours Victor Hugo - 33130 Bègles

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

Exercice clos le 31 décembre 2021.

A l'Assemblée générale de la société VALOREM S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société VALOREM S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « 1.1.4 – Comparabilité des comptes » de l'annexe des comptes consolidés concernant :

- les modifications apportées à la comptabilisation de la prise de contrôle du sous-groupe Force Hydraulique Antillaise ;
- le changement d'estimation comptable relatif aux modalités d'activation, en immobilisations corporelles en cours ou en stocks et en-cours de production, des coûts de développement des projets.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Test de dépréciation des actifs du sous-groupe Force Hydraulique Antillaise

Conformément à IAS 36, la valeur des actifs incorporels et corporels dont la durée d'utilisation est limitée est testée dès qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le test consiste à comparer la valeur nette comptable de ces actifs avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée selon les modalités décrites dans la note « 1.3.3 – Dépréciation des actifs » de l'annexe des comptes consolidés. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par la comptabilisation d'une dépréciation.

Les actifs incorporels et corporels du sous-groupe Force Hydraulique Antillaise, dont le montant net figurant au bilan du 31 décembre 2021 s'établit à 66.334 milliers d'euros, ont fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note « 1.3.3 – Dépréciation des actifs » de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées, revu les calculs conduisant à l'absence de dépréciation comptabilisée et nous avons vérifié que la note « 5 – Immobilisations corporelles » de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Comme indiqué dans la note « 1.3 – Estimations, jugements et principes comptables » de l'annexe des comptes consolidés, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance

raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Mérignac et Bordeaux, le 17 juin 2022

KPMG S.A.
Signature
Aurelie Lalanne
Date : 2022.06.17
13.29.43 +0200
Aurèlie Lalanne
Associée

BSF Audit S.A.S.
Signé électroniquement le 17/06/2022 par
Jean-Michel Gaudin
Jean-Michel Gaudin
Associé

© Crédits photos

VALOREM • Vjoncheray • Julien Dalmas • Journal Sud Ouest • Stéphane Adam • Elise Ferreyrol-Barateau • Visual Drone • Ronan Le-Deuff • Florian Garcia • VisioAir • François Marchand Balloon Photo • Romain Saada • Watt For Change • BYES • Dronelis • AdobeStock

Siège social

VALOREM
213, cours Victor Hugo
33323 Bègles Cedex
Tél. 05 56 49 42 65



www.valorem-energie.com

